

# RAPPORT ANNUEL 2015

(1er juillet 2014 - 30 juin 2015)

Bureau de l'Administrateur  
Mohamed Sikieh KAYAD



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



## CONTACTS

**Téléphone:** (202) 458-7126  
(202) 458-1165  
(202) 458-1158

**Télécopie:** (202) 522-1585

### **The World Bank**

Room MC13-335

**Mail Stop:** MC13-1303

1818 H Street, N.W.

Washington, DC 20433 U.S.A.

## PAYS

### MEMBRES DU GROUPE

Benin

Burkina Faso

Cameroun

Cabo Verde

Centrafrique

Comores

Congo, République

Congo, République Démocratique

Côte d'Ivoire

Djibouti

Gabon

Guinée

Guinée Bissau

Guinée Equatorial

Madagascar

Mali

Maurice

Mauritanie

Niger

Sao Tome et Principe

Sénégal

Tchad

Togo



# Bureau de l'Administrateur

**MOHAMED SIKIEH KAYAD**  
Administrateur

**ABDOUL KARIM OURO SAMAH**  
Conseiller

**SEYDOU BOUDA**  
Administrateur Suppléant

**LEOPOLD ENGOZOGO MBA**  
Conseiller

**JEAN-CLAUDE TCHATCHOUANG**  
Conseiller Principal

**BOUBACAR-SID BARRY**  
Conseiller

**MAMOU KOUYATE EHUI**  
Conseillère Principale

**VISHNU DUTT BASSANT**  
Conseiller

**ARMAND E. ATOMATE**  
Conseiller Principal

**ABDOUL SALAM BELLO**  
Conseiller

**AMADOU KANE**  
Conseiller Principal

**FATIMATA DRAVE-DIAKITE**  
Assistante Principale

**FATOU DIALLO**  
Conseillère Principale

**EMILE B. EKAMBY**  
Assistant



Masque "Chi Wara", Culte du travail  
en pays bambara Collection d'oeuvres  
d'art du Bureau

# Table des Matières

<b>Avant-Propos</b>	<b>1</b>
<b>Première Partie: Priorités de l'Administrateur dans le contexte des opérations de la Banque</b>	<b>5</b>
1.1 Renforcement de l'intégration régionale	5
1.2 Suivi de la mise en œuvre des projets prioritaires retenus dans le cadre du Caucus africain	9
1.3 Actions en faveur du développement de l'agriculture	13
1.4 Promotion du secteur privé	17
<b>Deuxième Partie : Grands dossiers suivi par le Bureau au cours de l'exercice 2015</b>	<b>21</b>
2.1 Objectifs de développement durable	21
2.2 Changement climatique	22
2.3 Financement du développement	24
2.4 Flux financiers illicites	25
2.5 Réforme de l'AID	26
2.6 Réformes de la Banque mondiale	28
2.7 Augmentation de capital	29
2.8 Lutte contre l'épidémie d'Ebola	30
2.9 Diversité et inclusion au sein du Groupe de la Banque mondiale	33
<b>Troisième partie : Gouvernance du groupe et Relations avec nos pays</b>	<b>35</b>
3.1 Gouvernance du groupe	35
3.2 Relation du Bureau avec nos pays	39
<b>Quatrième partie : Opérations du Groupe de la Banque dans nos pays</b>	<b>45</b>
4.1 Opérations de la BIRD et de l'AID	45
4.2 Investissements de la SFI	46
4.3 Opérations de l'AMGI	47



# Liste des acronymes

AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements	GAFSP	Global Agriculture and Food Security Program
AID	Association internationale pour le développement	GBM	Groupe de la Banque mondiale
BAD	Banque africaine de développement	ONU	Organisation des Nations unies
BEI	Banque européenne d'investissement	ODM	Objectifs de développement du millénaire
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement	ODD	Objectifs de développement durable
BID	Banque islamique de développement	OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
CMFI	Comité monétaire et financier international	PAM	Programme alimentaire mondiale
CD	Comité de développement	PPAAO	Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest	PRAO	Programme régionale des pêches en Afrique de l'ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique
FAO	Food and Agriculture Organization	RDC	République Démocratique du Congo
FFI	Flux financiers illicites	SFI	Société financière internationale
FF	Fonds fiduciaire		
FMI	Fonds monétaire international		



# Avant-Propos



Mohamed Sikieh KAYAD

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter mon premier rapport annuel en tant qu'Administrateur représentant notre groupe au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale (GBM). Un premier exercice qui a tenu ses promesses au regard de l'intensité et de la richesse des activités liées aux responsabilités que vous avez bien voulu me confier.

Lors de ma prise de fonctions, je me suis engagé à tout mettre en œuvre pour faire avancer les programmes de réformes économiques de nos pays dans l'agenda de développement de la communauté internationale, et à œuvrer au renforcement des relations entre nos pays et le GBM. Je souhaitais situer mon action dans le cadre de la continuité et du renforcement de

l'œuvre de mes prédécesseurs. Cet engagement a guidé mon action tout au long de l'exercice écoulé.

L'exercice fiscal 2015 a été une période exaltante, caractérisée par un agenda de développement particulièrement riche : l'échéance des Objectifs de développement du millénaire (ODM), l'après-2015 avec en toile de fond le lancement des Objectifs de développement durable (ODD), la conférence sur le financement du développement, et la préparation du sommet sur le changement climatique. A un moment où l'économie mondiale poursuit sa reprise après la crise économique et financière de 2008/2009, l'Afrique continue tant bien que mal son avancée sur la trajectoire d'une croissance continue depuis le début des années 2000, malgré quelques soubresauts tels que ceux liés à la récente chute des cours du pétrole et s'affirme lentement comme un des pôles de la croissance mondiale. En dépit de ces progrès, la plupart des indicateurs de développement humain demeurent en deçà des attentes. Le chemin à parcourir pour une croissance véritablement inclusive demeure encore long. Pour contribuer à accélérer cet élan pris par notre continent, il me semble important que nos pays mettent l'accent sur une mobilisation plus accrue des ressources pour le financement de certains secteurs prioritaires. Le maintien d'une croissance soutenue en Afrique et dans les pays de notre groupe et sa répercussion sur la situation de pauvreté dépendront de la continuité et de l'augmentation des flux d'investissements dans un certain nombre de secteurs clés.

Cette préoccupation est également celle des institutions multilatérales de développement



dans le cadre des réflexions sur le financement du développement post-2015. En ayant en point de mire les secteurs prioritaires de mon action, à savoir le renforcement de l'intégration régionale notamment à travers les infrastructures de transport et d'énergie, le développement de l'agriculture et la promotion du secteur privé, mon Bureau a soutenu et fait avancer un certain nombre de dossiers allant dans le sens de la mobilisation des ressources en faveur de ces secteurs. Nous avons ainsi travaillé avec le GBM sur un certain nombre d'initiatives dont le Fonds mondial pour les infrastructures, la Facilité d'urgence en matière de pandémie, l'exploitation des marchés des produits dérivés et de l'assurance au profit du financement de la lutte contre les catastrophes naturelles et les épidémies. Ces actions font partie des efforts destinés à augmenter et à pérenniser les ressources, dans un contexte de contraintes budgétaires au niveau des pays donateurs. Cette orientation commune entre mon Bureau et la Banque a facilité la collaboration au cours de cette première année d'activités.

Au cours de l'année écoulée, nous avons continué le suivi de la mise en œuvre des projets structurants et intégrateurs conformément aux préoccupations de nos Gouverneurs dans le cadre du Caucus africain. Dans le même temps, mon Bureau a constamment rappelé l'importance de l'intégration régionale et de sa dimension essentielle dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de la prospérité partagée. Dans cette perspective, nous avons demandé à la haute hiérarchie du GBM de donner une meilleure visibilité et de clarifier les mécanismes de responsabilités institutionnelles liés aux activités d'intégration régionale en Afrique.

En ce qui concerne le niveau adéquat des ressources nécessaires au financement des projets régionaux, nous avons demandé que cette problématique soit discutée lors de la revue

à mi-parcours de l'AID17 qui aura lieu en novembre 2015 à Dakar. Plus particulièrement, nous avons plaidé pour une augmentation de l'enveloppe des ressources en faveur des projets régionaux.

Nous avons exprimé l'importance d'intégrer les questions de fragilité dans une approche régionale. À cet égard, nous avons salué le rôle du GBM dans les initiatives spéciales en cours dans la région des Grands Lacs, dans la Corne de l'Afrique et au Sahel. Nous avons encouragé la Banque à adopter une approche similaire dans le bassin du lac Tchad (englobant le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Niger et le Nigeria), une région rendue vulnérable par les questions de fragilité et de changement climatique qui freinent considérablement le processus de développement.

En ce qui concerne le développement de l'agriculture, le Bureau a continué son plaidoyer auprès de la Banque et posé les actions de soutien au développement de l'agriculture dans les pays du groupe, notamment en faveur des projets à grand potentiel de transformation et d'intégration régionale, ainsi qu'une forte mobilisation des ressources du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP).

Partant du constat que le développement des pays africains ne se fera pas sans une forte implication du secteur privé, le GBM a pris depuis quelques années des options stratégiques visant à augmenter significativement la participation du secteur privé dans le développement de ces pays. Dans la même optique, mon Bureau a soutenu l'action de la Banque dans sa démarche d'augmenter les investissements de la Société financière internationale (SFI) et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) sur le continent, en particulier dans les pays de notre groupe. Ainsi, nous

avons soutenu au cours de l'exercice écoulé la stratégie de la SFI visant à faire de l'Afrique subsaharienne la région la plus importante dans son portefeuille à partir de l'exercice 2017. Le but poursuivi par le Bureau est d'amener la SFI et l'AMGI à intensifier, à diversifier et à élargir la couverture géographique de leurs investissements à tous les pays de notre groupe.

Afin d'accompagner les actions nécessaires dans tous ces secteurs prioritaires, le Bureau a été très actif sur le dossier relatif au financement du développement dans l'ère post-2015 qui a conduit à la conférence d'Addis-Abeba en juillet 2015 et à l'adoption des ODD au Sommet de New York en septembre 2015. Dans le même élan, les activités du Bureau ont couvert les autres grands dossiers tels que la réforme de l'AID, la lutte contre les flux financiers illicites, les réformes du GBM ainsi que l'augmentation de capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Le Bureau a travaillé également sur le dossier de la crise d'Ebola et le programme de diversité et d'inclusion au sein du GBM.

S'agissant de l'augmentation de capital de la BIRD décidée en 2010, un seul pays de notre groupe a accompli, à l'échéance de mars 2015, toutes les formalités de souscription. Je saisis l'occasion pour réitérer mon appel pour la finalisation de ce processus par l'ensemble de nos pays. Cela est d'autant plus pressant que les discussions au sein de la Banque s'orientent vers une nouvelle augmentation de capital en 2017, pour donner au GBM les moyens de jouer pleinement son rôle dans le financement du développement en vue de l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

En ce qui concerne l'épidémie d'Ebola, dès le début de la crise, nous avons poussé sans relâche la Banque à aller le plus loin possible dans son intervention. A ce jour, la Banque mondiale

continue de se concentrer intensément sur la riposte à la crise, en collaborant étroitement avec les pays touchés, pour leur apporter son aide dans cette phase de redressement. Dans les trois pays les plus touchés (Guinée, Libéria et Sierra Leone), les activités économiques et sociales reprennent progressivement. Le GBM aide ces pays à relancer leurs économies, à reconstruire et à améliorer leurs systèmes de santé, tout en remettant le processus de développement sur les rails. Le GBM a mobilisé près d'un milliard de dollars à l'intention des pays les plus éprouvés par la crise. Cette somme comprend une enveloppe de 518 millions de dollars de l'AID destinée à la riposte d'urgence et un financement de 450 millions de dollars provenant de la SFI visant à soutenir le commerce, l'investissement et l'emploi dans ces pays.

Au regard des engagements pris par la Banque en matière de diversité et d'inclusion du personnel africain, des résultats probants sont déjà visibles. Au cours de l'année 2015, trois Africains ont accédé au poste de Vice-président, ce qui porte la représentation de l'Afrique à ce niveau à quatre Vice-présidents. En outre, une campagne de recrutement a débuté en Afrique au mois de septembre 2015. Par ailleurs, le Bureau travaille avec le département des ressources humaines à la définition d'un nouveau programme de renforcement des capacités visant le recrutement des africains au sein de la Banque pour une période de trois ans. Cette initiative requerra des financements importants. Comme évoqué lors de la réunion du Caucus africain en Angola, nos pays devront se donner les moyens d'appuyer financièrement les efforts de la Banque.

Enfin, les activités du Bureau au cours de l'exercice ont également concerné la gouvernance de notre groupe, les consultations avec nos autorités ainsi que la collaboration avec les Administrateurs représentant notre groupe au FMI et à la BAD. L'objectif visé par cette collaboration est

la mutualisation de nos efforts pour obtenir globalement et individuellement les meilleurs résultats dans nos interactions avec la communauté financière internationale et nos institutions respectives. Cette synergie au niveau africain avec nos homologues de la Banque et du FMI a ainsi été mise à profit pour obtenir la présélection de la candidature du Sénégal sur la liste restreinte de trois pays, dans le cadre de la campagne internationale pour l'organisation des Assemblées annuelles de 2018 du FMI et du GBM.

Tel est Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, l'essentiel des activités menées au cours de l'exercice écoulé dont le détail figure dans ce rapport. Pour l'exercice 2016, dernière année de mon mandat, nos efforts seront concentrés sur

la sauvegarde des acquis, le suivi de la mise en œuvre des chantiers en cours et la recherche de nouvelles opportunités pour amener le GBM à faire toujours plus et toujours mieux pour nos pays.

En vous réitérant mes sincères remerciements pour la confiance placée en ma personne pour vous représenter au Conseil d'administration du GBM, et en vous exprimant toute ma gratitude pour le soutien et la collaboration dont je bénéficie de la part de chacun de vous, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, l'assurance de ma haute considération.

***Mohamed Sikeh KAYAD***  
Administrateur

## Première partie : Priorités de l'Administrateur dans le contexte des opérations de la Banque

### Résumé :

*Au cours de l'exercice 2015, notre Bureau a posé un certain nombre d'actions pour influencer les interventions de la Banque en faveur de l'intégration régionale, du financement de l'agriculture et de la promotion du secteur privé dans nos pays. Nous avons fait le suivi de l'implication de la Banque dans les initiatives régionales pour le Sahel, la région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique menées en partenariat avec l'ONU, les autres banques multilatérales de développement et d'autres partenaires au développement. Dans le cadre des groupes de travail sur l'énergie et l'agriculture du Caucase africain, le Bureau est resté mobilisé pour le suivi de la mise en œuvre des projets structurants retenus par les Gouverneurs.*

*Nous avons en outre continué nos plaidoyers et posé certaines actions en faveur du développement de l'agriculture dans les pays de notre groupe. Ces actions peuvent être regroupées en trois catégories, à savoir: (i) l'appui aux projets agricoles régionaux autres que ceux figurant dans les mémorandums des Gouverneurs africains ; (ii) l'appui aux opérations du GBM dans le secteur agricole de nos pays ; et (iii) la mobilisation des ressources du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP).*

*S'agissant de l'appui au développement du secteur privé, nous avons poursuivi le plaidoyer auprès de la Banque pour l'augmentation des investissements de la SFI et de l'AMGI dans les pays de notre groupe, le but poursuivi par le Bureau étant d'amener ces deux institutions à intensifier, à diversifier et à élargir la couverture géographique de leurs investissements à tous les pays du groupe.*

### 1.1 Renforcement de l'Intégration Régionale

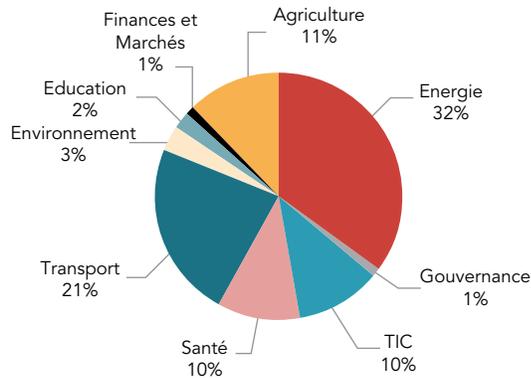
Un levier de croissance important pour les pays de notre Groupe est la promotion de l'intégration régionale. Certes, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) appuie les efforts de nos pays dans le cadre de l'intégration régionale, mais son approche reste partielle et limitée aux projets. Elle ne permet pas suffisamment à la Banque mondiale de se positionner sur la promotion de l'intégration régionale au niveau de sa programmation stratégique.

Ce travail se heurte encore à la primauté de l'approche pays.

A fin juin 2015, le portefeuille de l'intégration régionale du GBM comprenait 73 projets pour un volume total de 8,4 milliards de dollars EU. Comme indiqué au graphique 1 ci-dessous, les principaux secteurs de concentration des activités liées à l'intégration régionale sont ceux de l'énergie (32% du portefeuille), celui des transports (21% du portefeuille), et celui de l'agriculture (11% du portefeuille).



**Graphique 1: Portefeuille Intégration Régionale  
(73 projets || US 8,4 milliards)**



Les opérations du GBM contribuent, entre autres, à la mise en œuvre d'environ 3000 kilomètres de corridors de transports régionaux, de centrales hydro-électriques d'une capacité cumulée de 1800 MW et de 3700 km de lignes de transmission transfrontalières.

Au cours de l'exercice 2015, notre Bureau a travaillé avec la Banque mondiale au renforcement de sa contribution en faveur de l'intégration régionale. Nos actions ont notamment concerné le suivi des initiatives régionales de la Banque (Sahel, Grands Lacs, Corne de l'Afrique) et l'appui budgétaire régional Burkina Faso – Côte d'Ivoire.

### 1.1.1 Initiative pour le Sahel

Dans le cadre de l'Initiative en faveur du Sahel, le GBM s'est engagé en novembre 2013 à apporter 1,5 milliard de dollars au développement de cette région. L'initiative pour le Sahel se concentre sur les cinq pays de cette vaste région : le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger. L'objectif est d'aider ces pays à sortir « du piège de la fragilité » lié à plusieurs facteurs environnementaux et sociaux. Lors de la visite conjointe du Secrétaire général des Nations Unies et du Président du GBM au Sahel du

4 au 7 Novembre 2013, MM. Ban Ki Moon et Jim Kim se sont associés au Président du Niger, S.E. Mahamadou Issoufou, pour lancer un « appel à l'action » en faveur de l'autonomisation des femmes et de la transition démographique.

Dans le cadre de cette initiative, la Banque a approuvé en décembre 2014 et en avril 2015 une série d'appuis en faveur des pays du Sahel. Ainsi, dans le cadre du projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique, le Burkina Faso a bénéficié d'un financement (crédit et don AID) d'un montant de 34,6 millions de dollars EU ; le Tchad a reçu un financement d'un montant de 23,23 millions de dollars EU ; le Mali a obtenu 34,8 millions de dollars EU ; la Mauritanie a reçu 15,05 millions de dollars EU et le Niger a bénéficié d'un financement de 45,54 millions de dollars EU. Dans le cadre de ce projet, la Banque a également approuvé un don de 5 millions de dollars EU pour soutenir la CEDEAO.

### 1.1.2 Initiative pour la région des Grands Lacs

La Banque mondiale et les Nations Unies ont lancé en 2013, l'Initiative en faveur de la région des Grands Lacs. Dans le cadre de cette initiative, la Banque apporte un appui financier de près de 1,3 milliard de dollars EU en faveur de projets de développement des barrages hydro-électriques, des infrastructures de transports, des technologies de l'information, du commerce, des services de santé et de lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et contre les déplacements forcés. La Banque soutient également les investissements dans le secteur de l'énergie qui permettront à terme d'accroître considérablement l'accès à l'électricité pour les habitants du Rwanda, de la RDC et du Burundi.

Lors de son déplacement dans la région des Grands Lacs en mai dernier, la Directrice

générale du GBM, Madame Sri Mulyani Indrawati, a souligné l'importance de l'intégration régionale comme facteur de paix durable et d'un avenir meilleur. Le GBM a déjà tenu une grande partie de ses engagements : ainsi en juin 2014, la Banque a approuvé 106,9 millions de dollars EU pour le Burundi, le Rwanda et la RDC au profit des femmes et des jeunes filles ayant subi des violences sexuelles. Ce projet leur fournira une prise en charge médicale et psychologique intégrée, une assistance juridique et les aidera à devenir économiquement indépendantes. A terme, 641 000 femmes et jeunes filles (dont la moitié habite en RDC) bénéficieront de ce projet. En juillet 2014, le GBM a financé à hauteur de 92,1 millions de dollars EU la mise en place d'un réseau de fibre optique pour assurer à la RDC un accès au haut débit. Ce projet permettra de raccorder la RDC aux pays voisins et aux câbles sous-marins. Il offrira un meilleur accès aux utilisateurs, ainsi que des services plus fiables et à moindres coûts. Le développement des infrastructures d'information et de communication permettra également de créer de meilleurs services au profit des populations. Le GBM est à l'œuvre pour le second volet du plan régional d'investissement pour les Grands Lacs qui inclut, entre autres, les études préparatoires au projet de barrage hydroélectrique et les projets de pôle de croissance agricole dans la plaine autour de la rivière Ruzizi.

### **1.1.3 Initiative pour la Corne de l'Afrique**

En octobre 2014, le Président du GBM, de concert avec le Secrétaire général des Nations Unies, le Président du Groupe de la Banque islamique de développement et des représentants de la Commission de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la BAD et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) se sont engagés, lors d'une visite dans la Corne de l'Afrique, à fournir une aide financière de l'ordre de 8 milliards de dollars EU afin

de promouvoir la stabilité et le développement de cette région. Le GBM a annoncé dès le début de cette visite une enveloppe importante de 1,8 milliard de dollars EU en faveur des échanges transfrontaliers dans le cadre de l'initiative pour la Corne de l'Afrique, visant à stimuler la croissance économique, créer des opportunités, relancer les échanges commerciaux et réduire la pauvreté. Huit pays de la Corne de l'Afrique bénéficieront de cette aide : Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, le Soudan et le Sud-Soudan.

Les engagements financiers du GBM incluent également une aide de 600 millions de dollars EU fournie par la SFI. Ce financement appuiera le développement économique des pays de la Corne de l'Afrique dans les domaines suivants : la construction d'un pipeline reliant l'Ouganda et le Kenya, des investissements dans le secteur agroalimentaire pour accroître les capacités de stockage, de transformation et d'ensemencement; d'éventuels partenariats public-privé dans l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables et les transports. La SFI fournira également des services conseils financiers et de l'assistance aux gouvernements et aux entreprises qui souhaitent renforcer la confiance des investisseurs, accéder davantage aux marchés financiers et aux financements privés. Enfin, l'AMGI garantira 200 millions de dollars EU d'investissement contre les risques politiques dans la région.

### **1.1.4 Appui budgétaire régional Burkina Faso - Côte d'Ivoire**

Afin de faciliter l'accélération du processus d'intégration régionale entre les deux pays, la Banque a approuvé en juin 2015, deux crédits pour un montant de 44,7 millions d'Euros chacun en faveur de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, dans le cadre des appuis budgétaires liés à la facilitation du commerce régional et à



la compétitivité (*Regional Trade Facilitation and Competitiveness Development Policy Operation*).

L'objectif premier de cet appui budgétaire est de réduire les coûts des transactions le long de l'important corridor commercial entre Abidjan et Ouagadougou grâce à une série de réformes communes et coordonnées dans le transport routier, les ports maritimes et les points d'entrée terrestres, les procédures de dédouanement et les postes-frontières de chacun des pays.

En rendant les transports moins onéreux, en facilitant les échanges et en promouvant l'intégration régionale, les réformes appuyées par ce projet entraîneront dans les deux pays une amélioration significative du bien-être des populations, tout en profitant aux producteurs de produits exportés, notamment aux agriculteurs, mais également aux familles qui achètent des biens importés ainsi qu'aux entreprises qui transportent ces marchandises.

Au vu de l'évolution de tous ces projets régionaux, il apparaît que le GBM a pris la mesure de l'importance de l'intégration régionale pour nos pays. Cependant, en dépit des intentions et engagements des autorités du GBM, les défis restent nombreux. Sur le plan financier, les ressources AID ne sont pas suffisantes pour faire face aux besoins. Ainsi, les allocations AID pour les projets régionaux prévus pour l'année fiscale 2017 seront probablement totalement consommées au cours de l'année fiscale 2016. Sur le plan organisationnel, le GBM reste axée sur la réponse aux besoins des clients qui sont des Etats souverains. Enfin, sur le plan opérationnel, les projets régionaux ont un coût de transaction et une complexité beaucoup plus élevés que ceux des projets nationaux.

Au cours de nos interventions au Conseil d'administration ainsi que lors des discussions techniques, nous n'avons eu de cesse de rappeler l'importance de l'intégration régionale et de sa dimension essentielle dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de la prospérité partagée. Dans cette perspective, nous avons demandé aux autorités du GBM de donner une meilleure visibilité et de clarifier les responsabilités institutionnelles liées aux activités d'intégration régionale en Afrique.

En ce qui concerne les besoins de ressources pour le financement des projets régionaux, nous avons demandé que cette problématique soit discutée lors de la revue à mi-parcours de l'AID. Par ailleurs, nous continuerons à plaider pour plus de ressources destinées à l'aide à la préparation et au montage des projets régionaux bancables.

Enfin, nous avons exprimé l'importance d'intégrer les questions de fragilité à travers une approche régionale. À cet égard, nous avons salué le rôle du GBM dans les initiatives spéciales dans les Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et au Sahel. Dans la même veine, nous avons encouragé le GBM à adopter une approche similaire dans la région du Lac Tchad (englobant le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Niger et le Nigeria) où les questions de fragilité et de changement climatiques freinent considérablement le développement de la région rendue vulnérable aux chocs exogènes.

Le Bureau poursuit son action pour influencer les interventions de la Banque en faveur de l'intégration régionale. En particulier, nous portons une grande attention aux projets structurants et intégrateurs essentiels pour amener nos pays à renforcer leur présence sur les marchés régionaux et les chaînes de valeurs mondiales.

## 1.2 Suivi de la mise en œuvre des projets prioritaires retenus dans le cadre du Caucus africain

En vue de faciliter le suivi des projets structurants, dans le cadre du Caucus africain, les Gouverneurs avaient proposé la mise en place de deux groupes de travail, l'un sur les projets énergétiques et l'autre sur les projets agricoles.

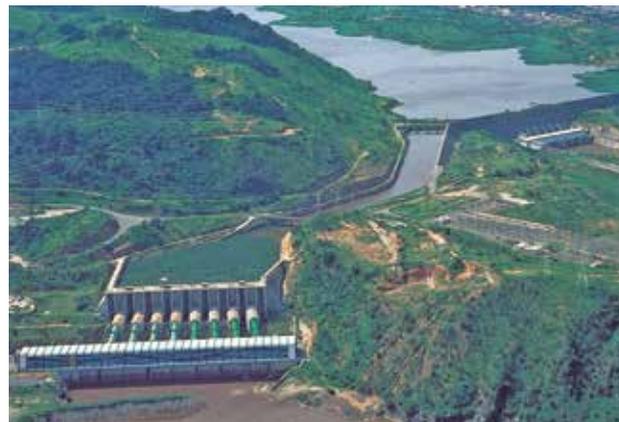
Pour le groupe de travail sur l'énergie, les projets retenus sont au nombre de 5 : (i) le Projet hydroélectrique de Lom Pangar au Cameroun ; (ii) le projet hydroélectrique de Inga 3 en République Démocratique du Congo (RDC); (iii) le projet hydroélectrique de Kaleta en République de Guinée, (vi) le projet hydroélectrique de Souapiti en République de Guinée ; et (v) le projet de développement géothermique de Mengai au Kenya.

Pour le groupe de travail sur l'agriculture, les projets concernés sont également au nombre de 5 : (i) le programme de Kandadji (Niger) ; (ii) le projet multi sectoriel de mise en valeur des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal, Guinée); (iii) le projet de facilitation du transport et du transit de la CEMAC (RCA, Cameroun, Tchad); (iv) le projet d'irrigation de Shire Valley (Malawi) ; et (v) le corridor de croissance agricole du sud de la Tanzanie

Comme les années précédentes, nous avons continué le suivi de l'état d'avancement de ces 10 projets prioritaires retenus par le Caucus africain des Gouverneurs de la Banque. Nous avons continué de mobiliser le Conseil d'administration et la direction du GBM en faveur de ces projets.

### 1.2.1 *Projet hydroélectrique de Lom Pangar*

Le projet hydroélectrique de Lom Pangar au Cameroun est en voie d'achèvement. Son objectif



Vue du site du barrage d'Inga

est d'augmenter la capacité de production en énergie hydraulique, de réduire les fluctuations saisonnières du débit de la Sanaga et d'améliorer l'accès à l'électricité. La composante électrique du barrage permettra de générer 150 MW. La Banque contribue au financement du projet à hauteur de 132 millions de dollars EU (sur un coût total de projet de 494 millions de dollars EU).

Le barrage est actuellement en cours de construction et connaît un niveau d'exécution de l'ordre de 82%. Le début du remplissage du barrage est prévu pour septembre 2015 pour une mise en service prévue en août 2016.

### 1.2.2 *Projet hydroélectrique Inga 3 Basse Chute (BC)*

L'ensemble du site de Grand Inga dispose d'une capacité potentielle estimée à 40 000 MW. La Banque mondiale, en collaboration avec les principaux partenaires de la RDC (la BAD, la BEI et la KfW) a soutenu la réhabilitation des infrastructures existantes pour stimuler la production et moderniser les réseaux de transport et de distribution. Le barrage hydro électrique d'Inga 3 BC dispose d'une capacité estimée à 4 800 MW.



La Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) ont approuvé, respectivement en mars 2014 et en novembre 2013, le financement d'un projet d'assistance technique pour soutenir le gouvernement de la RDC à mettre en œuvre sa vision pour le développement d'Inga 3. Le projet d'assistance technique vise à appuyer le gouvernement de la RDC dans : (i) la mise en place de l'Autorité de développement d'Inga; (ii) la fourniture de services-conseils pour affiner la structuration du projet suivant un modèle PPP ; (iii) la sélection du concessionnaire privé; (iv) la négociation des accords d'achat d'énergie entre l'Afrique du Sud, la compagnie minière et la société nationale d'électricité; et (v) la préparation des évaluations techniques, économiques, environnementales et sociales conformément aux meilleures pratiques internationales. Le gouvernement de la RDC compte choisir dans les prochains mois le consortium qui construira Inga 3.

### 1.2.3 *Projet hydroélectrique de Kaleta*

Le projet hydroélectrique de Kaleta, est doté d'une capacité de 240 MW pour un coût estimatif de 527 millions de dollars EU. Le projet a bénéficié de l'appui technique et financier du GBM. Il est cofinancé par le gouvernement guinéen (25 %) et la *China Eximbank* (75 %). La première turbine de 80MW heure a été mise en fonction en mai 2015 et les deux autres sont entrées en service respectivement en juillet et en septembre 2015. Le barrage de Kaleta alimentera Konakry et une partie de la basse-Guinée tout en permettant au pays d'exporter environ 30% de sa production électrique vers les pays voisins, par le biais de la ligne d'interconnexion des pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

### 1.2.4 *Projet hydroélectrique de Souapiti*

Avec une capacité estimée de 515 MW et un coût estimatif de 1,7 milliard de dollars EU, le projet hydroélectrique de Souapiti est le plus grand du genre en cours de préparation en Guinée. Il fonctionnera également comme réservoir de régulation pour les développements en aval, y compris Kaleta. Le gouvernement guinéen ambitionne de mettre le projet en service en 2020.

Grâce à un financement de l'AID, le secrétariat du Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain (EEEOA) a sélectionné une agence de consultants pour préparer une étude d'optimisation technique et financière du projet pour l'année 2015. La BAD finance des études environnementales et sociales en parallèle. Ce projet qui devrait être financé suivant un modèle de partenariat public-privé, est encore dans la phase de préparation avec des sources de financement potentielles en cours de discussion.

### 1.2.5 *Projet de développement géothermique de Menengai*

Le projet de développement géothermique de Menengai s'inscrit dans une démarche progressive visant à exploiter le potentiel géothermique du Kenya dans la vallée du Grand Rift (estimée à plus de 7,000MW répartis sur 14 sites potentiels). Les sites d'Ol Karia et d'Eburru ont été développés. La capacité de production est de 604 MW. Le projet est clos du côté de la Banque, mais les autres partenaires restent impliqués. Ainsi, la BAD intervient dans le développement d'un site géothermique pour la génération de 105 MW d'énergie électrique.

La structure du projet a été modifiée afin de mieux répondre aux problématiques qui freinent le développement le long de la vallée du rift. Ces

## ENCADRÉ 1 : Mise à jour de la liste des projets prioritaires des Groupes de Travail sur l'Énergie et l'Agriculture du Caucus Africain à Luanda le 27 août 2015

Lors de la réunion du Caucus africain à Luanda (Angola) le 27 août 2015, il a été convenu de retirer le projet hydroélectrique de Kaleta et le projet de développement géothermique de Menegai de la liste des projets prioritaires du groupe de travail sur l'énergie. En effet, le GBM n'est plus impliqué dans la mise en œuvre des projets de Kaleta et de Menegai. Au cours de la même réunion, trois projets ont été ajoutés à la liste des projets prioritaires, à savoir : (i) le projet hydroélectrique de Ruzizi-3 (RDC, Rwanda et Burundi), (ii) le projet hydroélectrique de Batoka Gorge (Zimbabwe, Zambie), et (iii) le projet d'interconnexion (Zambie, Kenya, Tanzanie).

Dans le cadre du Groupe de Travail sur l'Agriculture, il a été proposé de retirer le projet de facilitation du transport et du transit de la CEMAC de la liste des projets prioritaires. Deux projets ont été ajoutés à la liste des projets prioritaires, à savoir : (i) le projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal); et (ii) le programme intégré pour le développement de l'agriculture dans la région des grands lacs (RDC et Burundi).

Le projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel a été approuvé en Mai 2015 par le Conseil d'Administration de la Banque, pour un montant total de 248 millions de dollars EU. Le projet régional pour le développement de l'agriculture intégré dans la région des grands lacs, est en cours de préparation pour un montant indicatif de 225 millions de dollars EU (150 millions de dollars EU pour la RDC et 75 millions de dollars EU pour le Burundi).

problématiques sont, entre autres : le développement de mécanismes pour attirer l'investissement privé dans le secteur de la géothermie, la réduction des délais dans les forages d'exploration des sites potentiels de prospection, le renforcement des capacités organisationnelles de la compagnie de développement de la géothermie (*Geothermal Development Company, GDC*). La GDC a invité des producteurs d'électricité indépendants à faire des propositions pour l'exploitation des sites. Trois producteurs ont été sélectionnés pour la génération de 35 MW chacun.

### 1.2.6 Programme de Kandadji

Le programme de Kandadji vise la construction d'un barrage de retenue, d'une centrale

électrique d'une capacité de 130 MW, une ligne de transmission, le développement de systèmes d'irrigation et contient un plan de développement économique pour les communautés locales. La construction du barrage a pris du retard. Celui-ci devrait être opérationnel en 2022. Un ingénieur de supervision des travaux a été recruté en août 2015, afin de procéder à un examen et à une optimisation du barrage et du plan de la centrale électrique. Dans le cadre de mise en œuvre du projet, des accords de financements pour 17 micro-projets d'urgence et 70 projets d'investissements ont été signés sur la période 2014-2015. Les études de faisabilité pour le développement des 1 500 ha pour le pôle de croissance agricole sont encore au stade de l'évaluation technique.



Démarrage des travaux sur le site de Kandadji

### 1.2.7 *Projet multi-sectoriel de mise en valeur des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal*

Le projet a pour objectif de renforcer l'intégration sous-régionale entre les pays riverains du fleuve Sénégal. Le projet est entré dans la phase de mise en valeur des ressources en eau au niveau local en juin 2014. L'exécution du projet a été retardée notamment du fait de l'épidémie Ebola qui a frappé la région. Les appels d'offre pour la réhabilitation de 3 grands projets d'irrigation en Mauritanie (Trarza, Brakna-Ouest et Boghe) ont été lancés. Les appels d'offre pour réhabilitation des systèmes d'irrigation au Sénégal (Yedia et Ndombo Thiago) sont en cours de préparation. Les études pour l'assistance technique dans les domaines de la pêche, la navigation, les barrages, le renforcement institutionnel et l'adaptation au changement climatique sont en cours de préparation.

### 1.2.8 *Projet de facilitation du transport et du transit de la CEMAC*

Le projet de facilitation du transport et du transit de la CEMAC a pour but de faciliter le commerce régional entre les États membres et d'améliorer l'accès de la République centrafricaine, de la République du Cameroun et de la République du Tchad aux marchés

mondiaux. La mise en œuvre de la composante infrastructure du projet est à l'arrêt du fait de la situation politique et sécuritaire de la Centrafrique et dans certaines régions du Cameroun.

### 1.2.9 *Projet d'irrigation de Shire Valley*

Le projet a pour objectif d'améliorer les revenus et renforcer la sécurité alimentaire de 50 000 ménages par une augmentation de la productivité agricole, la mise en place de services d'irrigation professionnalisés pour l'irrigation de 40 000 ha de terrain, l'exploration de modèles PPP dans le domaine de l'irrigation et l'établissement de petites exploitations agricoles liées au marché.

Le projet est encore en phase d'identification : les études de faisabilités sont en cours. Le projet devrait être discuté au Conseil d'administration au cours de l'exercice 2017. Une mission conjointe de la BAD et de la FAO s'est rendue en juin 2015 sur le site du projet afin d'établir les orientations stratégiques et techniques à donner à la mise en œuvre du projet.

### 1.2.10 *Corridor de croissance agricole du sud de la Tanzanie (SAGCOT)*

Le projet vise à étendre et renforcer les investissements dans le secteur de l'agrobusiness dans le corridor de croissance du sud de la Tanzanie. La mise en œuvre du projet se réalise au travers du renforcement des institutions d'appui à l'agrobusiness, la mise en place d'un fond de placement pour stimuler les investissements dans l'agrobusiness et l'appui à l'unité de coordination des activités de mise en œuvre du projet. Le fonds de placement a été mis en place et a tenu sa première réunion en juillet 2014. Le DfID et l'USAID ont exprimé leur intérêt à se joindre au projet. La Banque est actuellement en négociations avec les autorités du pays au sujet des

politiques de sauvegarde relatives à la mise en œuvre du projet.

### 1.3 Actions de notre Bureau en faveur du développement de l'agriculture

Au-delà du suivi des projets agricoles prioritaires structurant qui figurent dans les mémorandums des Gouverneurs africains de la Banque, notre Bureau a mené d'autres actions auprès des services de la Banque, visant à promouvoir le développement du secteur agricole dans les pays de notre groupe. Ces actions peuvent être regroupées en trois catégories, à savoir : (i) appui aux projets agricoles régionaux autres que ceux figurant dans les mémorandums des Gouverneurs africains ; (ii) appui aux opérations du GBM en faveur du secteur agricole dans nos pays ; et (iii) mobilisation des ressources du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP).

#### 1.3.1 Appui aux projets agricoles régionaux autres que ceux figurant dans les mémorandums des Gouverneurs africains

Dans le cadre de nos consultations avec la Banque, nous avons obtenu l'inscription de deux nouveaux projets à impact régional sur la liste des projets requérant un suivi exceptionnel. Il s'agit du projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) approuvé en mai 2015 par le Conseil d'Administration, pour un montant total de 248 millions de dollars EU et du projet régional pour le développement de l'agriculture intégré dans la région des grands lacs, en cours de préparation pour un montant indicatif de 225 millions de dollars EU (150 millions de dollars EU pour la RDC et 75 millions de dollars EU pour le Burundi). Ces projets viennent d'être ajoutés à la liste des projets structurants retenus par le Caucus africain (réunion de Luanda en août 2015).



Travaux champêtres en Afrique subsaharienne

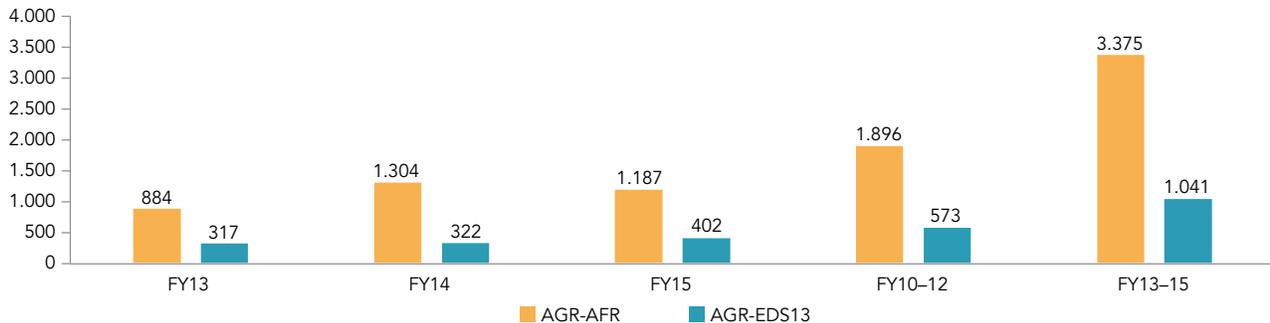
Nous avons en outre appuyé un projet régional sur le développement des pêches en Mauritanie et en Guinée qui a été approuvé par le Conseil d'Administration en mars 2015 pour un montant total de 30 millions de dollars EU. Avec ce financement, le Programme régional des pêches en Afrique de l'ouest (PRAO) (dont fait partie ce projet) couvre désormais 9 pays dont cinq pays de notre groupe (Sénégal, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Mauritanie et Guinée) portant ainsi le total des financements du PRAO à 160 millions de dollars EU en 2015.

Nous avons invité le 19 juin 2015, dans notre Bureau, l'équipe en charge du Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest (PPAAO) pour des discussions informelles. Cette rencontre nous a donné l'opportunité de discuter de la pertinence des axes d'intervention du programme régional de productivité agricole, des impacts au niveau des pays bénéficiaires, ainsi que les contraintes d'ordre technique et financières.

Enfin, dans le cadre de l'appui au développement de l'agriculture en Afrique, le Bureau a initié un contact avec l'Agence du NEPAD en vue de développer des synergies pour l'accélération de la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en



**Graphique 2 : Volume global et évolution des prêts (en millions de dollars)**



Afrique (PDDAA) et de la déclaration de Malabo (juin 2014) sur l'agriculture en Afrique.

### 1.3.2 *Appui aux opérations du GBM dans le secteur agricole de nos pays*

Les ressources de l'AID et les fonds fiduciaires (FF) restent les principales sources de financement de l'agriculture par le GBM dans nos pays. Ces ressources financent trois catégories d'activités: (i) les travaux d'analyse ; (ii) les activités de conseil ; (iii) et les prêts. Le Bureau participe aux différents niveaux à l'examen et à l'approbation de ces opérations (adoption des cadres stratégiques, de partenariats pays, et discussions sur les financements de projets).

En ce qui concerne les activités de prêts approuvés, l'examen du graphique ci-dessus montre qu'au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015, les engagements de la Banque dans le secteur agricole des pays de notre groupe s'élèvent à 402 millions de dollars EU, en progression de 20% par rapport à l'exercice 2014. Par ailleurs, le montant des prêts accordés à nos pays durant la période couverte par les exercices 2013-2015 a été de 1,041 milliards de dollars EU, en augmentation de 45% par rapport au niveau de la période 2010-2012, qui était de 573 millions de dollars EU.

Les augmentations observées d'un exercice à l'autre et au cours de la période 2013-2015 sont essentiellement attribuées entre autres, au repositionnement de l'agriculture au sein de la Banque, comme un des axes prioritaires dans la mise en œuvre du double objectif de réduction de l'extrême pauvreté et du partage de la prospérité. Elles tiennent également sans doute au renforcement du plaidoyer poursuivi par le Bureau en faveur de l'intégration régionale, notamment par le truchement des projets structurant à caractère transformateur. En effet, à la faveur de la dynamique suscitée par le soutien à l'intégration régionale, certains pays du groupe ont reçu le financement des deux projets régionaux sur le pastoralisme dans le Sahel et les pêches d'un montant global de 278 millions de dollars EU au cours de l'année fiscale 2015, contribuant ainsi à l'augmentation du volume des prêts au cours de la période couverte par les exercices 2013-2015.

### 1.3.3 *Actions en faveur de la mobilisation des ressources du programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)*

Administré par la Banque mondiale, le GAFSP a été mis en place en avril 2010 à la demande du G20, pour combler le manque de financement

dont souffrent les stratégies nationales. Il représente à ce jour l'instrument le plus important de financement de l'agriculture au niveau des partenaires au développement.

A fin juin 2015, le GAFSP a alloué un montant total de 1,02 milliard de dollars EU à 30 pays. Sur ce montant, 611 millions de dollars EU, soit 60% du total ont été alloués à 17 pays de l'Afrique sub-saharienne. Grace aux efforts conjugués du Bureau, des services de la Banque, et des pays, le Burkina Faso et le Bénin ont en novembre 2014, pu bénéficier de 37 millions de dollars EU et 24 millions de dollars EU respectivement portant le montant total reçu par les pays de notre groupe à ce jour, à 210,30 millions de dollars EU, répartis entre six pays, à savoir le Togo, le Niger, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, et le Bénin.

Nous avons pris une part très active dans les discussions et négociations pour une reconstitution des fonds GAFSP. Ces discussions qui se sont déroulées les 3 et 4 mars 2015 au siège du GBM, ont réuni les pays donateurs, les représentants des pays bénéficiaires, les agences de mise en œuvre, et la société civile. Au cours de ces négociations, et en concertation avec les représentants des pays africains, nous avons plaidé et obtenu: (i) le maintien du principe de l'appropriation et de l'utilisation du système pays; (ii) le maintien des critères d'allocation qui donnent la priorité aux pays AID; (iii) la pérennité et la prévisibilité des ressources futures du GAFSP.

L'enveloppe financière approuvée par les pays donateurs, pour les 5 années à venir, porte sur un montant global de 1,5 milliard de dollars EU. Comparés aux fonds mobilisés en 2010, ces chiffres traduisent une augmentation de 50%. Avec le maintien des critères d'allocation qui donnent la priorité aux pays AID, au moins 60% des prochaines ressources devraient être affectées à l'Afrique sub-saharienne.

Au-delà de la mobilisation des ressources et de la préservation des intérêts des pays AID, nous avons pris une part active aux discussions portant sur les questions de politique devant régir l'utilisation des ressources qui seront mobilisées. A cet effet, nous avons accueilli favorablement la mise en place de groupes de travail pour approfondir les réflexions sur le renforcement du système de résultat, le raffinement des indicateurs de mesure d'impact des projets et le renforcement de la participation du secteur privé. Toutes ces questions sont consignées dans le document intitulé « Rapport du comité directeur et des pays donateurs sur l'avenir du GAFSP », finalisé sur la base des observations recueillies lors des rencontres du 3 et 4 mars 2015.

Après les conclusions de ces travaux, nous avons reçu le secrétariat du GAFSP à qui nous avons réaffirmé notre engagement à l'accompagner dans le processus de reconstitution des fonds GAFSP. Nous nous sommes engagés à œuvrer pour une mobilisation plus forte des ressources du GAFSP et à faire en sorte que les Gouverneurs des pays du groupe prennent une part active au plaidoyer, et tout au long des discussions sur la reconstitution des fonds du GAFSP.

Nous nous félicitons de l'augmentation progressive qui a caractérisé le niveau des prêts octroyés par la Banque aux pays de notre groupe au cours des trois dernières années. Nous notons qu'outre le contexte actuel de renouvellement de l'intérêt de la Banque pour le secteur agricole, le niveau record de 1,041 milliard de dollars EU, durant la période couvrant les exercices 2013 à 2015, a été surtout favorisée par la mise en œuvre de projets régionaux, suite au plaidoyer constant de notre Bureau en faveur de ce type de projet.

Par conséquent, nous allons poursuivre notre plaidoyer, tant au sein du Conseil



d'administration, qu'au niveau des rencontres bilatérales, en particulier la direction de pratiques mondiale (*Global Practice*) agriculture, et la vice-présidence de la Région Afrique, pour une plus grande allocation de l'enveloppe de ressources aux projets agricoles régionaux. Plus concrètement :

- Nous comptons maintenir le cap sur la mise en œuvre des projets retenus par les Gouverneurs africains dans le mémorandum de 2011, afin que les dates prévues d'achèvement soient respectées.
- Nous allons également attacher une attention particulière à la mise en œuvre du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) et plaider pour une dotation financière, qui soit à la hauteur des ambitions et objectifs initialement fixés par le programme. C'est un projet d'intérêt majeur pour le Bureau, puisque huit pays de notre groupe (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo) bénéficient déjà du programme et trois autres (Cabo Verde, Guinée Bissau, Mauritanie) sont en attente de financement.
- A la demande des pays d'Afrique centrale, nous allons examiner avec les services la possibilité de reproduire l'expérience du PPAAO en Afrique Centrale.

Malgré l'augmentation progressive des prêts de la Banque dans le secteur agricole, nos pays n'ont pu capter que 30% du total des fonds alloués par la Banque à l'Afrique sub-saharienne pendant les deux périodes couvertes par les exercices de 2010 à 2015. Pour aider nos pays à capter un pourcentage plus important des financements du GBM qui seront mise à la disposition de l'Afrique:

- Nous comptons systématiser nos rencontres périodiques avec les équipes en charge de l'agriculture et des ressources en eau pour

mieux comprendre, et suivre la mise en œuvre des priorités du GBM, afin de nous assurer que ces priorités reflètent les attentes des pays.

- Nous prévoyons deux réunions techniques d'ici la fin de l'année 2015: une avec l'équipe des ressources en eau pour discuter plus en détail le plan d'action 2016-2018 présenté lors de la réunion technique de février 2015. Une autre réunion est prévue avec l'équipe de l'agriculture qui envisage de présenter la vision et le programme de l'agriculture en Afrique pour les trois années à venir.

Nous allons, au cours de l'année fiscale 2016, suivre attentivement les progrès vers la mise en place d'un instrument de décaissement rapide pour financer les plans d'investissement nationaux, tel que révélé par les services de la Banque. La mise en place de cet instrument sera une contribution majeure de la Banque à l'agenda du programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et à la mise en œuvre de la déclaration de Malabo en faveur de l'allocation d'au moins 10 % des budgets nationaux à l'agriculture.

Notre priorité pour les années à venir en ce qui concerne le GAFSP est de veiller à ce que les pays de notre groupe puissent maximiser leur part de mobilisation des ressources qui seront mises à la disposition des pays bénéficiaires, dans le cadre de la prochaine reconstitution des fonds. Plus concrètement:

- Nous allons encourager nos pays à avoir une plus grande participation dans les instances de mobilisation des ressources du GAFSP. L'accent sera mis sur les pays les mieux à même de porter plus haut la voix du groupe.
- Nous allons, comme dans le passé, élaborer une feuille de route pour soutenir nos pays et examiner avec les services les possibilités d'assistance technique dont ils pourraient bénéficier, une fois les fonds mobilisés.

## 1.4 Promotion du secteur privé

La promotion du secteur privé par le GBM se fait à travers les opérations de la SFI et de l'AMGI. Depuis les réformes de 2012 les interventions de ces deux institutions sont ancrées dans la stratégie et la vision communes du Groupe. En intervenant dans le secteur privé, leur objectif est d'avoir un impact positif sur le développement, tout en restant viable et rentable financièrement. Pour ce faire, elles se focalisent sur l'impact de leurs interventions plutôt que sur leur étendue.

### 1.4.1 Réorganisation et réformes

Profitant de la mise en œuvre des réformes au sein du GBM, le Bureau a continué de pousser toutes les institutions du Groupe, et en particulier la SFI et l'AMGI, à renforcer la promotion du secteur privé. Pour ces deux institutions, le renforcement de leurs actions en direction du secteur privé passe par un réalignement stratégique autour du concept de « *One World Bank Group* ». Ce concept s'est traduit, entre autres, par une plus grande implication en amont dans la conception des documents de partenariat stratégique entre la Banque mondiale et les pays clients et le recrutement d'un économiste en chef au niveau de la SFI. Ce dernier est chargé notamment de concevoir les outils d'analyse et de proposer des stratégies plus cohérentes avec la mission de développement et avec l'action des autres entités du Groupe. La SFI et l'AMGI avancent dans la mise en œuvre de mesures incitatives à la collaboration entre leurs cadres et ceux des autres entités du Groupe, mais également dans la mise en commun de leurs ressources.

C'est ainsi que, pour ce qui concerne la mise en commun des ressources par exemple, et dans le cadre de la grande réforme du groupe de la Banque mondiale, près de 350 employés du département « conseil » de la SFI ont été rattachés

aux nouveaux départements sectoriels du GBM dénommés Pratiques mondiales ou « *Global Practice* » Commerce et compétitivité, Finances et marchés, et aux nouveaux département transversaux ou « *Cross-Cutting Solution Area* » Partenariats public-privé.

Parallèlement à la réorganisation du Groupe de la Banque mondiale impulsée par le Président Jim Y. Kim, la SFI et l'AMGI ont, de leur côté, mis en œuvre une refonte de leurs organisations pour mieux répondre aux attentes des clients et aider le Groupe de la Banque mondiale à atteindre son double objectif d'éradication de l'extrême pauvreté et de promotion d'une prospérité partagée.

### 1.4.2 Engagement dans les pays AID et les pays fragiles

Les politiques du GBM vis-à-vis des pays membres de l'AID et des pays fragiles revêtent une importance particulière pour notre groupe. Sur les 23 pays de notre groupe, 19 ont accès au guichet concessionnel de l'AID (dont 3 sont « mixte » AID/IBRD) et 10 apparaissent sur la liste des pays fragiles tels que définis par la Banque mondiale pour l'année fiscale 2014-15. Dans toutes les instances, formelles ou informelles, ou il est représenté, le Bureau ne cesse de plaider en faveur d'un plus grand engagement du GBM dans les pays AID et dans les pays fragiles. C'est pourquoi, après avoir longtemps poussé la SFI et l'AMGI à prendre la décision stratégique d'augmenter de manière progressive mais significative leurs interventions dans les pays fragiles, le Bureau suit la mise en œuvre de cette orientation stratégique. En ce qui concerne la SFI, à la fin de l'année fiscale 2014-15, 43% de l'effectif des projets dans son portefeuille (1076 projets sur 2473, en excluant les projets régionaux) était dans des pays AID.

Cet effort de la SFI (et de l'AMGI dans une moindre mesure) pour être plus présent dans



les pays fragiles se traduit par une prise de risque calculée, mais au-delà de la tolérance normale, par davantage de flexibilité dans la mise en œuvre des projets, par une plus grande collaboration entre les services conseils et les équipes chargées des investissements, et enfin par la mise en place de mesures incitatives pour attirer des cadres compétents tout en tenant compte des environnements spécifiques parfois plus difficiles de ces pays.

#### **1.4.3 Contribution de la SFI à la reconstitution des ressources de l'AID**

Conformément à ses engagements, la SFI contribue aux reconstitutions des ressources de l'AID en lui affectant une partie de son résultat net. A ce titre, le Bureau demeure vigilant par rapport à toute velléité visant à réduire ou à supprimer cette contribution. En effet, depuis un certain temps, il est proposé de réfléchir sur la meilleure façon de contribuer au développement du secteur privé dans les pays membres de l'AID. A cet effet, certaines personnes estiment que l'impact sur le développement du secteur privé dans ces pays serait plus grand si la SFI y investissait directement la part de son résultat affecté à l'AID. Notre Bureau et les autres Bureaux africains ont toujours plaidé pour le maintien de la contribution de la SFI à la reconstitution des ressources de l'AID. Nous nous préparons à défendre cette position lors de la réunion du Conseil d'administration qui sera organisée sur cette question dans un futur proche.

#### **1.4.4 Secteurs prioritaires**

En termes de secteurs prioritaires au niveau de la SFI et de l'AMGI, le Bureau n'a de cesse de plaider en faveur du développement des secteurs de l'énergie et de l'agriculture. Ces institutions demeurent plus impliquées dans le secteur des marchés financiers, du financement du commerce international et des industries

extractives. La SFI s'implique également de plus en plus auprès des opérateurs privés intervenant dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. Les efforts du Bureau visent à accroître également leurs implications dans les secteurs qui nous paraissent prioritaires pour un impact plus grand sur la croissance inclusive et le développement rapide de nos pays.

#### **1.4.5 Régions prioritaires**

La SFI a décidé de faire de l'Afrique sub-saharienne la région la plus importante dans son portefeuille en 2017. Cette volonté correspond au constat que c'est l'une des régions qui présente à la fois les plus grands défis et les plus grandes opportunités pour le développement du secteur privé. La réalité ou la perception de risques élevés, la faiblesse des cadres institutionnels et réglementaires, les déficits d'infrastructures, la qualification limitée des ressources humaines, l'étroitesse des marchés nationaux combinés à la faible intégration régionale sont des obstacles parmi d'autres évoqués par l'institution au développement du secteur privé en Afrique sub-saharienne. Le Bureau s'est toujours proposé de travailler avec elle à la levée ou au contournement de ces obstacles. Il convient également de noter qu'un nombre limité de pays d'Afrique sub-saharienne captent la grande majorité des investissements de la SFI dans la région, et que beaucoup de pays de notre groupe sont parmi les moins bien servis. Le Bureau continue le dialogue avec la direction de la SFI pour mieux comprendre les raisons de ce déficit et y remédier.

#### **1.4.6 Doing business**

Suite aux critiques exprimées par de nombreux clients du GBM et aux recommandations d'un rapport commandité par le Président du GBM sur ce sujet, une réforme du rapport « Doing business » a été entreprise. Elle vise à modifier

les critères de classement pour les rendre plus équitables, d'une part ; et à améliorer la quantité et la qualité des données analysées pour la confection du rapport, d'autre part. Le Bureau a régulièrement interagit avec les pays membres de notre groupe pour les tenir informés de l'évolution de ce dossier et pour leur demander de fournir aux équipes techniques les informations nécessaires pour la mise à jour du rapport. Notre action à ce niveau a toujours été guidée par la conviction que le développement du secteur privé en général et celui du secteur privé national en particulier dépendent largement de la mise en place d'un environnement propice au développement des affaires.



Travaux de construction de l'autoroute à péage  
Dakar - Diamniado



## Deuxième partie : Grands dossiers suivis par le Bureau au cours de l'exercice 2015

### Résumé

*Avec l'échéance des ODM venant à terme cette année, la communauté internationale a mené une réflexion approfondie ayant abouti à l'élaboration du programme de développement de l'après 2015, ainsi qu'à l'adoption des ODD. Le GBM, en sa qualité de chef de file des banques multilatérales de développement, a activement contribué à ce processus en travaillant en étroite collaboration avec les autres institutions multilatérales de développement pour proposer une approche conjointe pour contribuer au financement des ODD, en vue d'éradiquer l'extrême pauvreté et promouvoir la prospérité partagée à l'horizon 2030. Dans ce sillage, le GBM a également procédé à une réforme interne majeure et entamé la réforme du guichet de financement concessionnel qu'est l'AID. Le Groupe a activement soutenu les pays frappés par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest et pris l'engagement d'aider nos pays à lutter contre les flux financiers illicites. Le Président de la Banque a, sur insistance de nos Gouverneurs, entamé l'accélération du processus de diversification de son personnel pour accroître la représentativité des africains à tous les échelons de la hiérarchie.*

*Le Bureau a activement contribué aux différentes consultations internes sur les sujets sus-mentionnés. Nous avons rallié les autres membres du Conseil d'administration à notre cause et influencé les décisions pour un soutien renforcé du GBM à nos pays.*

### 2.1 Objectif de développement durable

L'année 2015 marque l'échéance des ODM. La communauté internationale s'est donné rendez-vous en septembre 2015 pour adopter des objectifs plus ambitieux pour l'horizon 2030. L'agenda 2030 qui est basé sur les ODD constitue le nouveau cadre de développement pour les 15 ans à venir.

Le monde a beaucoup évolué par rapport à ce qu'il était au début du millénaire. Le financement du développement a également subi une transformation depuis lors. Cependant, les acquis en matière de développement sont menacés par de plus fréquentes crises humanitaires et

économiques ainsi que les effets du changement climatique. C'est pourquoi les ODD en s'appuyant sur les acquis des ODM vont plus loin en proposant une vision plus globale de développement qui intègre les dimensions économique, sociale et environnementale.

Les objectifs jumeaux issus des réformes du GBM en 2013 sont en accord avec les ODD et l'agenda 2030. Le GBM est fortement engagé avec le reste de la communauté internationale dans le processus de lancement et de mise en œuvre des ODD. Dans le cadre de l'agenda 2030, le Groupe opte de se pencher, plus particulièrement, sur (i) la prévention, la préparation et la réponse aux crises ; (ii) la satisfaction



## ENCADRÉ 2 : les Objectifs de développement durable (ODD)

- Objectif 1.** Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout
- Objectif 2.** Mettre fin à la faim, parvenir à la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- Objectif 3.** Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous et à tout âge
- Objectif 4.** Assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité, et promouvoir les opportunités de formation continue pour tous
- Objectif 5.** Assurer l'égalité des sexes et la responsabilisation des femmes et des filles
- Objectif 6.** Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et l'assainissement pour tous
- Objectif 7.** Assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous
- Objectif 8.** Promouvoir une croissance économique soutenue, durable et inclusive, un emploi productif et à plein temps, et un travail décent pour tous
- Objectif 9.** Construire une infrastructure résiliente, promouvoir l'industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation
- Objectif 10.** Réduire les inégalités au sein et entre les pays
- Objectif 11.** Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12.** Assurer des modes de consommation et de production durables
- Objectif 13.** Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts
- Objectif 14.** Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable
- Objectif 15.** Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, et arrêter et inverser la dégradation des terres et freiner la perte de biodiversité
- Objectif 16.** Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux
- Objectif 17.** Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

Source : ONU.

des besoins en infrastructures pour le développement ; (iii) la lutte contre le changement climatique ; et (iv) l'amélioration des statistiques de développement.

Notre Bureau a suivi de près toutes les évolutions et les transformations du GBM depuis 2013 pour se préparer et s'adapter aux nouveaux défis qui seront liés au lancement et à la mise en œuvre des ODD. Nous avons constamment veillé à ce que les réformes engagées dans ce cadre tiennent compte des intérêts des pays de notre groupe.

## 2.2 Changement climatique

Le changement climatique est une menace fondamentale pour le développement et pour les objectifs de réduction de la pauvreté et de partage de la prospérité. Le sommet sur le changement climatique prévu en décembre 2015 à Paris devrait permettre à la communauté internationale de définir un cadre plus approprié pour lutter efficacement contre les effets du changement climatique. La Banque mondiale est engagée dans le processus devant conduire à la définition de ce cadre. Le Bureau

est engagé dans les discussions en cours au sein de la Banque pour apporter sa contribution dans le cadre de la lutte contre les effets du changement climatique. Nous avons notamment contribué à la mise en place du Fonds vert et à l'organisation d'un certain nombre de discussion visant à recueillir les points de vue des différents groupes de pays sur la question, notamment la table ronde ministérielle du 17 avril 2015 avec les partenaires au développement et le secteur privé sur le changement climatique.

L'objectif de cette table ronde était de permettre à la Banque de continuer la discussion avec les Gouverneurs sur la mobilisation des financements additionnels publiques, domestiques et privés requis pour contenir la hausse moyenne des températures à deux degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels.

A cette occasion la Banque mondiale a présenté les instruments dont elle dispose et ceux en cours d'élaboration ainsi que l'adéquation des moyens pour la mise en place des programmes et la création des infrastructures résilients afin d'atténuer l'impact et de s'adapter aux risques du changement climatique. La présence du Secrétaire général de l'ONU, du Président de la Banque mondiale, de la Directrice générale du FMI et des opérateurs du secteur privé a été une opportunité pour nos Gouverneurs de confirmer notre engagement pour un développement durable et d'évoquer les défis et les contraintes auxquels ils sont confrontés dans la mise en œuvre des programmes de développement dans le contexte du changement climatique. Les échanges et propositions faites durant cette table ronde permettront aux Nations unies et aux institutions de Bretton Woods de mieux défendre les intérêts des pays à faible revenu dans les forums internationaux, surtout en ce qui concerne la mobilisation de financement additionnel.

Nos pays ont fermement soutenu la démarche de la communauté internationale en matière de changement climatique, même si la plupart d'entre eux émettent très peu de gaz à effet de serre et contribuent de façon marginale au réchauffement climatique. L'ensemble des défis qui se posent à la communauté internationale en matière de climat nous interpelle tous puisque déjà l'impact du changement climatique nous affecte à divers degrés. De plus, les coûts économiques et sociaux des dégâts causés par les catastrophes naturelles freinent considérablement le développement de nos pays.

Nos pays ont insisté pour que la communauté internationale prenne en considération leur faible niveau de développement, leurs priorités et les moyens limités dont ils disposent. Le changement climatique nous affecte différemment, à travers la sécheresse, les inondations, les glissements de terrains, l'érosion des côtes, la montée de la mer et les cyclones qui causent des dégâts économiques importants à l'agriculture, aux infrastructures et aux habitations et contribuent également à la dégradation de l'environnement. Les mesures doivent être donc différenciées selon les régions et les pays. Nos pays ont demandé à la Banque mondiale de les appuyer dans l'élaboration d'une cartographie des risques et les mesures d'atténuation et d'adaptation à prendre ainsi que les coûts associés dans le temps.

Au vu de l'ampleur des défis à relever, nous avons soutenu l'approche de la Banque mondiale visant parallèlement à mobiliser des financements innovants avec la participation du secteur privé et la mise en place des institutions et un cadre incitatif approprié. Pour beaucoup de pays, la tarification du carbone comme moyen de réduire l'émission de gaz à effet de serre n'est peut-être pas l'instrument le plus approprié. Dans ce contexte, et étant donné le coût additionnel que comporte l'adoption des



technologies nouvelles ou l'intégration des éléments de résilience dans les projets d'infrastructures, nos pays doivent militer pour plus de financements, notamment sous forme de dons et demander la facilitation de leur accès aux différents fonds de financement, en particulier le fonds carbone et le fonds vert.

### 2.3 Financement du développement

L'année 2015 marque la fin des engagements sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la communauté internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU), s'est, au cours de ces dernières années, attelé à élaborer un nouveau cadre de développement durable pour l'après 2015. Ces travaux ont culminé avec l'organisation de la conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba en Ethiopie en juillet 2015. A l'issue de ces discussions, la communauté internationale a finalisé le programme de développement de l'après 2015 ainsi que les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, qui ont été approuvés par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2015. Les ODD sont centrés sur les personnes, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. Ils mettent l'accent sur un développement durable aux plans économique, social et environnemental, considérés comme les trois dimensions du développement durable. Ils comportent 17 objectifs et 169 cibles visant à parachever et consolider l'action des OMD tout en renforçant les droits humains, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles (voir Encadré page 22).

Le GBM, en sa qualité de chef de file des banques multilatérales de développement, a travaillé en étroite collaboration avec ces dernières et le FMI pour produire un document conjoint proposant leur contribution au financement du programme de développement durable à l'horizon

2030. Dans le cadre de cette initiative —la première du genre— les organisations internationales de développement se sont engagées à accroître leur soutien au financement du développement, à renforcer leur soutien à la mobilisation des ressources intérieures et à la gestion des finances publiques, à promouvoir et catalyser l'investissement privé, à soutenir les actions de développement au plan régional et à renforcer la coordination et l'alignement de leurs interventions.

Notre Bureau a joint ses efforts à ceux des autres Bureaux africains et au niveau de différentes consultations internes sur le financement du développement pour rallier les autres membres du Conseil d'administration dans le plaidoyer pour un soutien renforcé du GBM aux pays les moins avancés et les Etats fragiles d'Afrique dont ceux de notre groupe. A ces occasions, l'Administrateur a souvent insisté sur le rôle primordial que le GBM est appelé à jouer dans le financement du développement pour mobiliser d'autres sources de financement en faveur des pays en développement et en transition. Il a également exhorté les banques multilatérales de développement et le FMI à accroître leurs ressources financières à nos pays en vue de stimuler l'investissement privé, et à renforcer les capacités de nos administrations publiques pour une mobilisation efficace des ressources intérieures. Il a appelé la direction de la Banque à apporter plus de clarté à nos Gouverneurs à la conférence d'Addis-Abeba sur la contribution intrinsèque du GBM au financement des ODD et ce que la Banque entend faire différemment dans nos pays pour éradiquer l'extrême pauvreté à l'horizon 2030. Dans ses plaidoyers pour davantage de ressources au profit des pays à faible revenu et les Etats fragiles, l'Administrateur a particulièrement exhorté la Banque à : (i) permettre à ceux de nos pays faisant preuve de solvabilité d'accéder à des

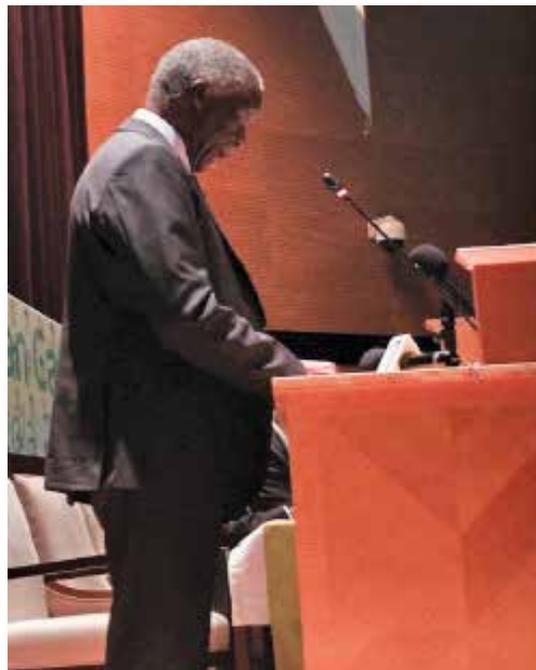
ressources additionnelles à des termes non concessionnels pour financer des projets d'infrastructure viables; (ii) permettre aux projets transformateurs de nos pays de bénéficier des financements de la Facilité mondiale pour les infrastructures; et (iii) soutenir nos pays dans le renforcement de leurs systèmes fiscaux pour combattre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites perpétrés par certaines sociétés multinationales.

Nous nous félicitons des engagements pris par le GBM à Addis-Abeba, notamment, de collaborer avec les autres banques multilatérales de développement pour accroître les financements pour le développement à 400 milliards de dollars E.U. au cours des trois prochaines années ; et de renforcer les capacités des pays à faible revenu dans la gestion des finances publiques et la mobilisation des ressources intérieures y compris la lutte contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, ainsi que le soutien pour le rapatriement des ressources illégalement expatriées.

Le Bureau continuera à assurer un suivi et un plaidoyer réguliers pour assurer que nos demandes sont suivies d'actions de la part de la Banque et les engagements pris à Addis-Abeba sont honorés.

## 2.4 Flux financiers illicites

La lutte contre les flux financiers illicites (FFI) a émergé comme un thème important lors des discussions sur le financement du développement pour l'après 2015. Il ressort d'un rapport sur les FFI en Afrique élaboré en 2015 par un groupe d'experts de haut niveau sous la direction du Président Thabo Mbeki que l'Afrique perd plus de 50 milliards de dollars américains annuellement au titre des FFI, soit plus que le montant des ressources que le continent reçoit



L'Ancien Président Thabo Mbeki intervenant sur le FFI à la réunion du Caucus à Luanda

sous la forme d'aide publique au développement. Selon le rapport, les entreprises multinationales sont les principales instigatrices des FFI sortant de de l'Afrique. Les opérations de FFI seraient facilitées par le manque de coordination fiscale au plan international, ainsi que l'absence d'un cadre financier obligeant les entreprises multinationales à déclarer leurs transactions. Le rapport évoque également la faiblesse des capacités institutionnelles au niveau national pour mieux surveiller et limiter les FFI. Le rapport recommande des mécanismes pour améliorer la transparence des transactions commerciales et renforcer la capacité des autorités nationales et régionales dans le suivi des activités génératrices de FFI.

Notre Bureau a joint ses efforts à ceux des autres Bureaux africains et le Bureau en charge des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient pour définir une position commune sur la question des FFI en Afrique à la lumière du rapport



Mbeki. A cet effet, nous avons mis en place un comité technique composé de conseillers des cinq bureaux concernés pour faire des propositions aux Administrateurs africains sur les actions à mener sur les FFI vis-à-vis de la Banque. Dans le but d'influencer les politiques de la Banque par rapport à la question des FFI, nous avons également créé un groupe thématique informel de discussion au sein du Conseil d'administration pour engager un dialogue continu avec le personnel technique de la Banque sur les FFI.

En ce qui concerne les actions à mener par la Banque, le Comité technique a identifié quatre domaines principaux à savoir : (i) le renforcement des capacités à travers des programmes d'assistance technique appropriés sur la gestion des finances publiques dans la négociation des accords fiscaux et des accords de double imposition qui soient équitables pour nos pays; (ii) l'intégration de la lutte contre les FFI dans les opérations de la Banque, en particulier dans le domaine de la gouvernance et des programmes du secteur financier et privé et le soutien à nos pays pour récupérer les avoirs usurpés par les entreprises multinationales à travers les FFI; (iii) le renforcement de la collaboration mondiale pour établir un cadre d'action internationale pour lutter contre les FFI ; et (iv) l'introduction de la déclaration aux autorités publiques d'accueil de la propriété véritable des entreprises multinationales comme un des critères non monétaires de sélection au titre des appels d'offre dans le cadre des projets financés par la Banque.

Au niveau du Conseil d'administration, nous avons mené des actions de sensibilisation visant à attirer l'attention des pays développés sur la nécessité de traiter les FFI comme un enjeu mondial émergent requérant une meilleure coordination des politiques et des réglementations à l'échelle internationale. Nous avons exhorté les

membres du Conseil à œuvrer auprès de leurs autorités respectives pour qu'une action internationale concertée soit menée et que les pays d'origine et de destination des FFI collaborent ensemble pour lutter contre ce fléau.

Nous nous félicitons des engagements pris par la haute direction de la Banque pour lutter contre les FFI lors de la réunion du Groupe consultatif africain en mars 2015, à la Conférence d'Addis-Abeba, en juillet 2015, et aux Assemblées annuelles de la Banque à Lima en octobre 2015. Les discussions avec la Banque à ces occasions ont généré des idées concrètes sur les actions à mener pour renforcer les capacités de nos pays dans la lutte contre les FFI, et fortifier la collaboration internationale sur cette question des FFI. Nos Bureaux vont continuer à suivre la mise en œuvre de ces engagements notamment dans leur application pays par pays.

## 2.5 Réforme de l'AID

Suite à la 17ème reconstitution du fonds de l'Association internationale de développement (AID17) en 2014, les plénipotentiaires de l'AID et la Banque mondiale ont convenu de la nécessité d'entamer une réflexion approfondie sur les réformes à mener pour renforcer les processus de reconstitution futurs de l'AID. A cet effet, lors des réunions de printemps 2015 de la Banque, trois groupes de travail de l'AID17 ont été mis en place pour mener une réflexion sur la réforme de l'AID.

En ce qui concerne la gouvernance et la réforme du processus de reconstitution de l'AID, les discussions ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'efficacité et la légitimité du processus de reconstitution. L'objectif est d'assurer une meilleure organisation des réunions de reconstitution des ressources de l'AID en introduisant une coprésidence de ces réunions par

un membre de la haute hiérarchie de la Banque et une personnalité extérieure indépendante. A cet effet, une proposition de termes de référence (TdR) des coprésidents a été élaborée. Le processus de sélection est en cours en vue de proposer des candidats en Octobre 2015. L'objectif est également de renforcer la représentation des gouvernements et de la société civile des pays récipiendaires de l'AID en mettant en place un système qui permet une participation et une consultation plus effectives de ces derniers. La réflexion est en cours sur différentes formules de représentation des pays sur une base tournante. Celle-ci visera à accroître à au moins 10 le nombre des représentants des pays récipiendaires, dont 5 pays d'Afrique subsaharienne. En ce qui concerne la société civile de ces pays, les propositions préliminaires tendent vers l'organisation de forums de consultation en marge du processus de reconstitution de l'AID.

Pour ce qui est de la vision à long terme et de la viabilité financière de l'AID, il ressort des discussions que l'AID demeure le principal instrument de la Banque pour soutenir les pays les plus pauvres, mais que cette mission doit prendre en compte un environnement du développement en constante évolution. Il sera donc opportun d'assurer un usage rationnel des ressources concessionnelles limitées de l'AID tout en prenant en compte les besoins des pays, les objectifs de développement durable de l'agenda post-2015, et les interventions des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux pour une meilleure synergie. Les propositions préliminaires qui ont été faites par la Banque (dénommées AID+ et BM+) visent à utiliser le bilan de l'AID, constitué de plus de 150 milliards de dollars américains de fonds propres, comme garantie pour lever des ressources additionnelles à partir d'emprunts obligataires pour financer principalement les opérations de la Banque dans les pays en transition. Etant donné le caractère non

concessionnel de ces ressources additionnelles, l'accès des pays à faible revenu sera étudié au cas par cas en donnant la priorité aux projets viables et aux pays solvables.

Dans le cadre des discussions au sujet de l'impact de l'AID sur le développement, l'accent est mis sur le renforcement du lien entre l'AID17 et la nouvelle stratégie de la Banque mondiale, notamment l'inclusion d'indicateurs pertinents pour mesurer l'impact de l'AID sur le développement.

Les trois groupes de travail ont tenu des discussions en marge des réunions de printemps 2015 et poursuivront leurs consultations en vue de présenter leurs conclusions et recommandations en Octobre 2015, lors des Assemblées annuelles de la Banque mondiale.

Notre Bureau a activement contribué aux discussions des groupes de travaux ainsi qu'aux consultations internes sur les options financière de l'AID proposées par la direction de la Banque. A ces occasions, nous avons soutenu la proposition faite de renforcer la participation de nos pays dans le processus de reconstitution de l'AID. En vue d'assurer une appropriation de ce processus au niveau africain, nous avons exhorté la Banque et les plénipotentiaires de l'AID à utiliser le Groupe consultatif africain (GCA) comme plateforme pour une consultation effective avec nos pays étant donné que les pays qui représenteront l'Afrique sont tous membres du GCA.

En ce qui concerne la coprésidence des réunions de reconstitution de l'AID, nous avons activement contribué à l'élaboration des TdR en nous assurant que les intérêts de nos pays sont préservés. Nous avons également joint notre action à celles des autres Bureaux africains pour demander que la personnalité externe indépendante provienne des pays récipiendaires. A



cet effet, nous avons suggéré des noms d'éminentes personnalités africaines pour considération à ce poste.

Au titre des options financières proposées pour la réforme de l'AID, nous nous sommes indignés devant le fait que les ressources additionnelles provenant de la réforme iront principalement aux pays en transition. Nous avons à cet égard exhorté le Conseil d'administration et la direction de la Banque à s'assurer que la réforme bénéficie prioritairement aux pays les plus pauvres étant donné que l'AID est un instrument de financement intrinsèquement dédié à ces pays.

Notre Bureau continuera à exercer une vigilance accrue concernant la réforme de l'AID pour s'assurer que toute réforme dans ce domaine bénéficie prioritairement aux pays pauvres et pour préserver les intérêts de nos pays.

## 2.6 Réformes du Groupe de la Banque mondiale

L'exercice 2015 a connu le lancement de la mise en œuvre de la réforme du GBM décidée en 2013 avec (i) la mise en œuvre du nouveau processus d'engagement du GBM dans les pays. Ce processus préconise l'élaboration d'un Cadre de partenariat-pays (CPP) précédé d'un Diagnostic systématique de pays (DSP). Désormais, le CPP du GBM ne requiert plus la préparation par les pays d'un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) comme c'était précédemment le cas ; (ii) le démarrage effectif des activités des nouvelles structures de la Banque.

En ce qui concerne les nouvelles structures de la Banque, il s'agit :

- Des 14 nouveaux départements sectoriels ou « *Global Practice* » : (1) Agriculture, (2) Education, (3) Energie et industrie extractive,

(4) Environnement et ressources naturelles, (5) Finance et marchés, (6) Gouvernance, (7) Santé, nutrition et population, (8) Macro-économie et gestion fiscale, (9) Pauvreté, (10) Protection sociale et travail, (11) Commerce et compétitivité, (12) Transport et technologie de l'information et de la communication, (13) Développement social, rural et urbain, (14) Eau et assainissement ;

- Des 5 nouveaux départements transversaux ou « *Cross-Cutting Solution Area* » : (1) Changement climatique, (2) Fragilité, conflit et violence, (3) Genre, (4) Emploi, et (5) Partenariats public-privé ; et
- Du maintien des 6 départements régionaux existants : (1) Afrique, (2) Amérique Latine, (3) Asie de l'Est et Pacifique, (4) Asie du Sud, (5) Europe et Asie centrale, et (6) Moyen Orient et Afrique du Nord.

Dans le cadre de la nouvelle réorganisation, des efforts ont été menés pour renforcer l'intégration des différentes structures du GBM (BM, SFI et AMGI) pour qu'elles travaillent ensemble comme une seule entité telle que prônée par la nouvelle stratégie du Groupe. A cet effet, une partie du personnel de la SFI a été affectée dans les départements transversaux en charge de l'emploi et du partenariat public et privé. Par ailleurs, les DSP et les CPP du GBM sont désormais une initiative conjointe BM-SFI-AMGI pour renforcer la synergie entre les trois institutions du Groupe et améliorer la qualité du service aux pays.

De concert avec les autres Bureaux africains, notre Bureau a poursuivi les actions de sensibilisation envers la direction du GBM pour préserver les intérêts de nos pays dans le cadre de la réforme. Nous avons, en particulier, suivi la doléance formulée au Président du GBM par nos Gouverneurs pour que considération soit donnée aux candidats africains pour les postes de cadres et de haut cadres de la Banque. Suite à ces efforts, nous nous félicitons des progrès

## Répartition des parts attribués à nos pays dans le cadre de l'ASC et de l'AGC de la BIRD

Pays (par ordre alphabétique)	Parts dans l'ASC	Parts dans l'AGC	Coût total de l'AGC en dollar	AGC – Capital appelé exprimé en dollar (6%)*
BENIN	126	266	32.088.910	1.925.334,6
BURKINA FASO	126	266	32.088.910	1.925.334,6
CAMEROUN	211	464	55.974.640	3.358.478,4
CAP VERT	67	154	18.577.790	1.114.667,4
CENTRAFRIQUE	113	261	31.485.735	1.889.144,1
COMORES	45	87	10.495.245	629.714,7
CONGO, REPUBLIQUE	124	281	33.898.435	2.033.906,1
CONGO, REP. DEM.	250	773	93.250.855	5.595.051,3
COTE D'IVOIRE	250	739	89.149.265	5.348.955,9
DJIBOUTI	73	169	20.387.315	1.223.238,9
GABON	0	264	31.847.640	1.910.858,4
GUINEE	179	393	47.409.555	2.844.573,3
GUINEE BISSAU	73	164	19.784.140	1.187.048,4
GUINEE EQUATORIALE	0	191	25.041.285	1.382.477,1
MADAGASCAR	201	434	52.355.590	3.141.335,4
MALI	156	352	42.463.520	2.547.811,3
MAURICE	0	332	40.050.820	2.403.049,2
MAURITANIE	132	276	33.295.260	1.997.715,6
NIGER	123	261	31.485.735	1.889.144,1
SAO TOME	61	149	17.974.615	1.078.476,9
SENEGAL	250	620	74.793.700	4.487.622,0
TCHAD	113	261	31.485.735	1.889.144,1
TOGO	156	337	40.653.995	2.439.239,7

\*0,6% du capital appelé est payable en dollar et le reste dans la monnaie convertible d'un Etat membre.

enregistrés dans ce domaine (voir la section 2.9 sur la diversité et l'inclusion).

### 2.7 Augmentation de capital

Dans le cadre du renforcement de la voix et de la participation des pays en développement et des pays en transition vers l'économie de marché et pour augmenter la capacité financière du GBM, le Conseil d'Administration a approuvé en juin 2010 une augmentation générale (AGC) et une augmentation sélective (ASC) du

capital de la BIRD et une ASC de la SFI. Des résolutions de la Banque et de la SFI sur ces augmentations de capital ont été soumises aux Gouverneurs, en leur qualité de représentants des actionnaires, pour approbation au 31 mars 2011. Ces résolutions ont été approuvées par 75% du vote des actionnaires de la Banque et 85% du vote des actionnaires de la SFI.

Nos pays n'ont pas été concernés par l'ASC au niveau de la SFI. En revanche, l'ASC et l'AGC au niveau de la BIRD concernent nos pays de la manière indiquée au tableau ci-dessus :



Il convient de souligner que l'augmentation du capital de la BIRD vise un double objectif : (1) donner plus de voix aux pays en développement à faible revenu pour leur permettre d'avoir une plus grande participation dans le processus de décision du GBM ; (2) augmenter la capacité financière de la Banque en vue d'accroître son aptitude à mobiliser davantage de ressources pour sa mission de développement.

Pour atteindre le premier objectif, l'ASC doit accroître la part de capital des pays concernés, dont 20 des 23 pays de notre groupe, dans le capital de la Banque, sans aucune incidence financière pour ces pays. Toutefois, afin que la Banque procède à l'émission des parts au profit de ces pays, ceux-ci doivent, au préalable, accomplir les formalités de souscription en adressant aux services de la Banque un formulaire de souscription et les documents d'accompagnement spécifiés dans la lettre d'appel à souscription. Le délai de souscription était fixé au 16 mars 2015.

En ce qui concerne le deuxième objectif, il est visé par l'AGC, ouverte à tous les pays membres, avec une incidence financière, puisque 6% des parts sont appelés. La valeur d'une part est de 120.635 (cent vingt mille six cent trente-cinq) dollars EU. Cependant, les souscripteurs disposent d'un délai de souscription et de paiement du capital appelé dont la date limite est fixée à fin juin 2016.

A l'approche de l'échéance de fin mars 2015, n'ayant pas reçu les souscriptions de nos pays, notre Bureau a mené des démarches auprès de la Banque en vue d'une prorogation d'échéance. A cet effet, le Secrétariat général du GBM a proposé aux pays qui le souhaitent de soumettre une demande de prorogation de 1 an ou 2 ans. A l'échéance de fin mars 2015, un pays de notre groupe a accompli toutes les formalités de souscription et des prorogations ont été accordées pour les autres.

Il convient de signaler que si tous les pays concernés de notre groupe souscrivent à l'augmentation sélective de capital, notre pouvoir de vote passerait de 1,91% actuellement, à 2,14%. Ce niveau ne sera pas atteint si un pays quelconque de notre groupe manquait à cette formalité. De plus, notre pouvoir de vote pourrait baisser davantage, au cas où nos pays ne souscriraient pas à l'augmentation générale et que les autres pays y souscrivent. Il apparaît donc impératif que nos pays s'acquittent, au plus tôt, des formalités de souscription à l'augmentation sélective de capital, tout en pensant également à l'augmentation générale, dont l'échéance est fixée à fin juin 2016.

## 2.8 Lutte contre l'épidémie d'Ebola

En réponse à l'éclatement de la crise d'Ebola en septembre 2014, la réponse du GBM a consisté à apporter un soutien aux efforts visant à stopper la propagation de l'épidémie tout en renforçant les systèmes de santé publique en Afrique de l'Ouest et en aidant les pays concernés (Guinée, Libéria et Sierra Leone) à faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Concrètement, la Banque a soutenu le développement du commerce, de l'investissement et de l'emploi dans les pays affectés et dans la sous-région. Cette aide s'inscrit dans la ligne fixée par la feuille de route de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et dans le cadre d'une étroite collaboration avec l'ONU et les autres partenaires internationaux et nationaux.

Le GBM continue de se concentrer intensément sur la riposte à la crise, en collaborant étroitement avec les pays touchés pour leur apporter son aide dans cette phase de redressement. Dans les trois pays, les activités économiques et sociales reprennent progressivement. Le GBM aide ces pays à relancer leurs économies, à reconstruire et à améliorer leurs systèmes de

santé, tout en remettant le processus de développement sur les rails.

Le GBM a mobilisé près d'un milliard de dollars à l'intention des pays les plus éprouvés par la crise. Cette somme comprend une enveloppe de 518 millions de dollars américains de l'IDA destinée à la riposte d'urgence et un financement de 450 millions de dollars provenant de la SFI visant à soutenir le commerce, l'investissement et l'emploi en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

L'enveloppe de 518 millions de dollars aide ces trois pays à apporter les soins et les traitements nécessaires, à contenir et prévenir la propagation des infections, à accompagner les communautés confrontées aux répercussions économiques de la crise et à améliorer les systèmes de santé publique, ce qui comprend notamment :

- l'achat de fournitures et de médicaments de première nécessité, d'équipements de protection individuelle et de matériels de prévention des infections, le financement de la formation des personnels de santé, des primes de risque et des indemnités de décès pour les soignants et bénévoles victimes du virus Ebola, des opérations d'identification des contacts, des véhicules, du matériel de gestion des données et des missions sanitaires de porte-à-porte pour informer les populations ;
- la mise en place d'un pôle de coordination pour le recrutement, la formation et le déploiement de personnels de santé étrangers qualifiés reposant sur une étroite collaboration avec les trois pays concernés, l'OMS et le principal centre de coordination Ebola de l'ONU installé au Ghana, et en coordination avec l'Union africaine, entre autres partenaires. A ce jour, plus de 1 300 professionnels de santé étrangers ont été déployés ou sont en passe de l'être dans des structures

de soins dédiées à Ebola et au niveau des districts ;

- l'apport d'un soutien budgétaire visant à aider les autorités des trois pays à faire face aux répercussions économiques de l'épidémie et le financement de programmes de protection sociale au bénéfice des populations de ces trois pays.

L'enveloppe de 518 millions de dollars comprend (i) de l'argent frais à hauteur de 390 millions de dollars EU sous la forme de dons provenant du Mécanisme de réponse aux crises (CRW) de l'AID, et 110 millions de dollars EU provenant directement de l'AID, les deux versements étant destinés à des opérations d'appui aux politiques de développement ; (ii) 18 millions de dollar EU résultant de la réaffectation de fonds alloués à des projets sanitaires existants dans les trois pays touchés. À ce jour, 340 millions de dollars, soit 66 % de la totalité des fonds engagés, ont été décaissés et mis à la disposition des trois pays et des organismes d'exécution partenaires de l'ONU.

Quant aux 450 millions de dollars EU fournis par la SFI, 250 millions de dollars EU sont destinés à un programme d'intervention rapide qui contribue à assurer la poursuite des opérations commerciales et la fourniture de biens et de services essentiels, tandis que 200 millions de dollars EU sont consacrés à un programme de redressement d'après-crise qui finance des projets de moyen et long termes. En outre, la SFI fournit des services d'appui-conseil à 800 petites et moyennes entreprises sur des questions de santé, de sécurité et d'environnement liées au virus Ebola.

Le GBM aide également les organismes de l'ONU à prêter assistance aux populations sur le terrain. Le soutien financier du GBM a permis la réalisation des opérations suivantes : (i) l'UNICEF a transporté par voie aérienne des produits de



première nécessité en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, et livré des véhicules neufs tout-terrain en Guinée pour les équipes de traitement, de supervision, d'identification des contacts et d'inhumation ; (ii) le Fonds des Nations Unies pour la population a fourni des motos, des ordinateurs et des accessoires dans les pays touchés ; (iii) le Programme alimentaire mondial (PAM) a acheminé par avion des ambulances et des véhicules pour le transport des corps en Sierra Leone, ce qui permet d'améliorer la mobilité et de réduire le temps de réponse ; (iv) le PAM a apporté quelques 4 000 tonnes de nourriture destinées aux patients des centres de traitement et de prise en charge des cas suspects et aux habitants des zones de Sierra Leone placées en quarantaine, soit au moins 300.000 ménages.

Le GBM s'emploie en outre à aider d'autres pays de la région à mettre en place des plans d'urgence contre Ebola, à l'instar de la Côte d'Ivoire et de la République démocratique du Congo.

Le coût de cette tragique épidémie se mesure avant tout en vies et en souffrances humaines, mais la crise a également pour effet de réduire à néant les résultats obtenus au prix d'efforts considérables en matière de développement dans les pays touchés tout en aggravant une pauvreté déjà endémique. Une étude économique publiée par la Banque mondiale le 20 janvier 2015, indique que la crise d'Ebola continuait de paralyser les économies des trois pays, malgré la baisse significative du taux de contamination constatée. Selon les estimations de la Banque mondiale, le manque à gagner résultant de l'épidémie se chiffre à 1,6 milliard de dollars de revenus pour les trois pays.

La crise du virus Ebola a mis en évidence que la communauté internationale se trouve confrontée au triple défi d'éradication du virus, d'aide aux pays en développement pour mieux se préparer à faire face à des pandémies futures,

et faire en sorte que la riposte à la prochaine pandémie qui surviendra soit efficace et efficiente. A cet égard, la Banque a réfléchi à la mise en place d'une facilité d'urgence pour les pandémies qui pourrait rapidement mettre à la disposition des pays, des organisations internationales et des ONG des ressources pour une riposte d'urgence aux pandémies dans le futur. Cette facilité pourrait recourir aux instruments de réassurance et d'emprunts obligataires pour mobiliser les ressources nécessaires à son fonctionnement. Cette proposition a été soutenue en novembre 2014 par le G-20 lors de sa réunion en Australie. Le Groupe de la Banque mondiale a par ailleurs créé un fonds fiduciaire pour la reprise et la reconstruction, visant à remédier au plus vite aux répercussions économiques et sociales de la crise Ebola dans la région.

D'une manière générale, la Banque compte exploiter plus intensément dans l'avenir, les marchés dérivés et les marchés d'assurance pour le financement de la lutte contre les catastrophes naturelles et les pandémies. La réflexion en cours à ce sujet, consiste à étendre l'intermédiation financière mise en place il y a quelques années pour la gestion des risques et des catastrophes naturelles. Par cette nouvelle forme d'intermédiation financière, la Banque mondiale utilise les produits dérivés, à la demande des pays membres, pour la couverture des risques de désastre naturel, incluant des événements météorologiques et géologiques, tels que les tremblements de terre et les tsunamis.

L'extension porte, d'une part, sur les instruments pour y inclure les contrats d'assurance et de réassurance, les bonds liés aux catastrophes naturelles émis par les pays et tout autre instrument ou combinaison d'instruments pouvant jouer le même rôle et, d'autre part, sur la notion de catastrophe naturelle pour inclure toutes les pertes potentielles en vies humaines, en état de santé, en bien-être, en patrimoine et services,

qui pourraient subvenir à une certaine période dans le futur (ce qui inclut les épidémies, les pandémies et toute mortalité excessive). Dans toutes ces formules, la Banque mondiale serait intermédiaire entre les marchés et les pays.

Lors des discussions au Conseil sur ce sujet, l'Administrateur s'est joint à plusieurs autres Administrateurs pour soutenir les efforts de la Banque et la rapidité de sa réaction à la crise. Ils ont également félicité les gouvernements concernés, l'OMS, les autres agences des Nations Unies, les autres agences de développement, les organisations non gouvernementales et celles de la société civile pour leurs diverses contributions visant à contenir et à contrôler le virus dans les trois pays affectés et à éviter son extension aux autres pays de la sous-région. Ils ont appelé à une collaboration et à une coordination efficace des interventions pour un meilleur résultat. Ils ont poussé la Banque à mettre en place un plan de suivi et de redressement des économies concernées ainsi qu'une solution plus vigoureuse pour l'éradication des fragilités qui caractérisent les pays africains et favorisent l'éclatement des crises de tout genre.

## 2.9 Diversité et inclusion au sein du Groupe de la Banque mondiale

L'intervention des Gouverneurs africains en octobre 2013 auprès du Président du GBM sur la nécessité d'assurer une meilleure représentation de l'Afrique au niveau des différentes structures de l'institution, a été suivie d'un engagement fort de ce dernier qui s'est donné les moyens nécessaires pour effectuer ce rééquilibrage tant attendu. La haute direction et les départements du GBM ont ainsi signé un pacte visant à renforcer les actions pour atteindre les objectifs fixés. A cette fin, un Conseil sur la diversité et l'inclusion et un groupe consultatif externe (*External Advisory Panel*), chargés d'assurer le suivi

des actions et des résultats, ont été créés. En outre, un réseau de défenseurs (*Advocates*) travaille en étroite collaboration avec les bureaux des Vice-présidents afin de les aider à élargir le champ des exercices de recrutement.

Des résultats probants sont déjà visibles. Trois Vice-présidents de nationalités africaines ont été nommés en 2015 (un à la Trésorerie, un au département de l'Éthique et un autre à la SFI). Un Directeur Supérieur (*Senior Director*) de nationalité africaine a été également nommé au sein du département transversal en charge de la fragilité. Les nouveaux Vice-présidents africains viennent s'ajouter au Vice-président de la région Afrique pour porter à quatre personnalités la représentation de notre continent à ce niveau de la hiérarchie de la Banque.

Toutefois, il reste du chemin à parcourir pour améliorer de façon significative la représentation de l'Afrique au niveau de la Banque. Notre Bureau effectue des concertations régulières avec les services de la Banque afin de mobiliser des candidatures africaines lors des exercices de promotion et de recrutement. A cet égard, nous saluons l'initiative des services des ressources humaines de la Banque qui a abouti à l'organisation d'une campagne de recrutement en Afrique en septembre 2015. Par ailleurs, pour améliorer la capacité des africains en matière de développement, notre Bureau, en soutien à la Direction des ressources humaines, contribue à la définition d'un nouveau programme pour le recrutement des africains au sein de la Banque pour une période de trois ans. Cette initiative a un coût et requerra des financements importants. Comme évoqué lors de la réunion du Caucus africain en Angola, pour démontrer notre ferme engagement dans ce domaine, nos pays doivent se donner les moyens d'appuyer financièrement les efforts de la Banque, soit directement, soit à travers les instances régionales ou autres fondations.



### Résumé

*Une bonne partie des activités de notre Bureau au cours de l'exercice 2015 a porté sur la question de la gouvernance du groupe posée depuis quelques années. Cette question a trouvé un dénouement lors des réunions de printemps 2015, avec la décision des Gouverneurs de notre groupe d'instituer une rotation au niveau de la présidence du groupe et de sa représentation au Comité monétaire et financier international (CMFI) et au Comité de Développement (CD). Les consultations régulières avec nos pays fortement ancrées dans la tradition et le mode de fonctionnement du Bureau se sont poursuivies. Elles ont eu lieu lors des visites de nos autorités à Washington, lors de nos visites dans les pays membres du groupe, mais également en marge des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, et des autres institutions régionales telles que la BAD et la Banque islamique de développement (BID). Notre Bureau a travaillé en étroite collaboration avec son homologue au FMI et les autres Bureaux africains des deux institutions. Cette synergie a notamment permis la présélection de la candidature du Sénégal sur la liste restreinte de trois pays, dans le cadre de la campagne internationale pour l'organisation des Assemblées annuelles de 2018 du FMI et du GBM. Dans la même veine, nous avons entamé des partenariats avec les Administrateurs représentant les pays de notre groupe aux Conseils d'administration de la BAD et de la BID sur des questions d'intérêt commun.*

### 3.1 Gouvernance du Groupe

Au cours de la réunion des Gouverneurs de notre groupe qui s'est tenue le 9 octobre 2014 à Washington, les Gouverneurs ont mandaté leurs Administrateurs aux Conseils d'Administration du GBM et du Fonds monétaire international (FMI) de faire des propositions concrètes sur la mise en œuvre du principe de rotation au niveau de la présidence du groupe et de sa représentation au Comité monétaire et financier international (CMFI) et au Comité de Développement (CD).

Les Administrateurs ont estimé que la complexité et l'urgence accrue des sujets sur lesquels notre Groupe est interpellé dans sa coopération

avec les institutions de Bretton Woods d'une part et l'orientation et le suivi du travail des représentants du groupe aux Conseils d'Administration et aux organes consultatifs d'autre part, commandent de renforcer davantage la coordination et l'animation du groupe avec le souci de préserver la cohésion qui l'a toujours caractérisée.

En conséquence, ils ont recommandé d'appliquer la proposition entérinée par le Comité ministériel du 3 février 2014 (Abidjan, Côte d'Ivoire) portant sur la création d'un poste de Vice-Président du groupe qui assumerait les charges du Président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. Les Administrateurs ont également recommandé que des postes de



### Option 1: Rotation par ordre alphabétique en langue française

		Présidence		Représentation CMFI		Représentation CD	
		Président	Vic-Président	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
0	Avril 2015	Côte d’Ivoire	Bénin	Gabon	Vacant	Côte d’Ivoire	Mauritanie
1	Avril 2016	Bénin	Burkina Faso	Burkina Faso	Cameroun	Bénin	Burkina Faso
2	Avril 2017	Burkina Faso	Cabo verde	Cameroun	Centrafrique	Burkina Faso	Cabo verde
3	Avril 2018	Cabo Verde	Cameroun	Centrafrique	Comores	Cabo Verde	Cameroun
4	Avril 2019	Cameroun	Centrafrique	Comores	Congo	Cameroun	Centrafrique
5	Avril 2020	Centrafrique	Comores	Congo	Congo RD	Centrafrique	Comores
6	Avril 2021	Comores	Congo	Congo RD	Côte d’Ivoire	Comores	Congo
7	Avril 2022	Congo	Congo RD	Côte d’Ivoire	Djibouti	Congo	Congo RD
8	Avril 2023	Congo RD	Côte d’Ivoire	Djibouti	Gabon	Congo RD	Côte d’Ivoire
9	Avril 2024	Côte d’Ivoire	Djibouti	Gabon	Guinée	Côte d’Ivoire	Djibouti
10	Avril 2025	Djibouti	Gabon	Guinée	Guinée Bissau	Djibouti	Gabon
11	Avril 2026	Gabon	Guinée	Guinée Bissau	Guinée Equatoriale	Gabon	Guinée
12	Avril 2027	Guinée	Guinée Bissau	Guinée Equatoriale	Madagascar	Guinée	Guinée Bissau
13	Avril 2028	Guinée Bissau	Guinée Equatoriale	Madagascar	Mali	Guinée Bissau	Guinée Equatoriale
14	Avril 2029	Guinée Equatoriale	Madagascar	Mali	Maurice	Guinée Equatoriale	Madagascar
15	Avril 2030	Madagascar	Mali	Maurice	Mauritanie	Madagascar	Mali
16	Avril 2031	Mali	Maurice	Mauritanie	Niger	Mali	Maurice
17	Avril 2032	Maurice	Mauritanie	Niger	Rwanda	Maurice	Mauritanie
18	Avril 2033	Mauritanie	Niger	Rwanda	Sao Tome & Principe	Mauritanie	Niger
19	Avril 2034	Niger	Rwanda	Sao Tome & Principe	Sénégal	Niger	Sao Tome & Principe
20	Avril 2035	Rwanda	Sao Tome & Principe	Sénégal	Tchad	Sao Tome & Principe	Sénégal
21	Avril 2036	Sao Tome & Principe	Sénégal	Tchad	Togo	Sénégal	Tchad
22	Avril 2037	Sénégal	Tchad	Togo	Bénin	Tchad	Togo
23	Avril 2038	Tchad	Togo	Bénin	Burkina Faso	Togo	Bénin
24	Avril 2039	Togo	Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Bénin	Burkina Faso

suppléants soient créés pour la représentation du Groupe au CMFI et au CD.

Les Administrateurs ont en outre recommandé que l’ensemble des six fonctions fassent l’objet de rotation. Un tel schéma permettrait la participation permanente d’un plus grand nombre

de pays dans la gouvernance et la représentation du groupe tout en facilitant la continuité dans l’exercice des mandats.

Les Administrateurs ont jugé utile et nécessaire d’instituer une période de transition d’un an s’écoulant d’avril 2015 à avril 2016. Cette

période de transition permet que les cycles de rotation de la présidence et des représentations du groupe commencent en avril 2016 pour des mandats d'un (1) an chacun.

Les Administrateurs ont recommandé que les rotations aux différents postes de gouvernance et de représentation du groupe soient organisées à l'occasion des réunions de printemps (mois d'avril) de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Cette formule a l'avantage de permettre que la désignation des nouveaux Président et Vice-Président du groupe ainsi que celle des nouveaux représentants titulaires et suppléants au CMFI et au CD n'intervienne pas au moment de la rotation des Administrateurs qui a lieu tous les deux (2) ans lors des Assemblées annuelles en octobre.

Les Administrateurs ont proposé également que le Président et le Vice-Président du groupe assument pendant la durée de leur mandat la représentation du groupe au sein des comités consultatifs : le président au CD et le Vice-Président au CMFI. L'avantage de ce scénario est de permettre aux deux Gouverneurs assumant la présidence du groupe de porter le message de l'ensemble de nos pays dans les délibérations des deux organes consultatifs des institutions de Bretton Woods que sont le CD et le CMFI.

Les Administrateurs ont enfin recommandé la création d'un Comité de réflexion présidé par le Vice-Président du groupe et composé des Bureaux des deux Administrateurs. Ce Comité a pour mission : (i) de proposer des sujets de discussion pour les réunions des Gouverneurs du groupe ; (ii) d'identifier des thèmes pour l'organisation de séminaires résidentiels de haut niveau à l'attention des Gouverneurs ; (iii) d'élaborer les stratégies pour aider nos pays à maximiser les bénéfices de leur coopération avec les institutions de Bretton Woods ; et (iv) de

promouvoir le rapprochement et préparer des positions communes du groupe avec d'autres groupes de pays qui partagent les mêmes préoccupations sur des sujets importants en discussion au niveau des Conseils d'administration des deux institutions.

## **3.2 Relation du Bureau avec nos pays**

### **3.2.1 Visite de nos autorités à la Banque mondiale**

Le Président du Niger, Son Excellence Mahamadou ISSOUFOU, en visite à Washington DC, a rencontré le Président Jim Yong KIM, le 31 mars 2015, au siège de la Banque mondiale. En plus des relations bilatérales entre le Niger et la Banque mondiale, les entretiens ont porté sur (i) la résilience face au changement climatique dans le bassin du fleuve Niger, (ii) la question de la fragilité dans le bassin du lac Tchad et (iii) le financement du développement dans l'ère post-2015. Il s'est agi d'étudier avec la Banque les partenariats nécessaires pour aboutir à une solution à long terme visant à construire des systèmes plus résilients afin de renforcer le développement humain durable dans le cadre des ODD. L'Administrateur a saisi cette occasion pour échanger avec le Président du Niger sur les priorités à donner aux orientations de la coopération entre le Groupe de la Banque mondiale et son pays.

A l'invitation du GBM, le Premier Ministre de Côte d'Ivoire, S.E. Daniel Kablan DUNCAN a participé au forum sur les Etats fragiles en proie aux conflits et aux violences, qui s'est déroulé à Washington du 11 au 15 février 2015. Au cours de ce forum, le Premier Ministre DUNCAN a pris part à deux panels de haut niveau qui ont portés sur : (i) le rôle du secteur privé dans la croissance économique des Etats fragiles; et (ii) la redéfinition de la fragilité pour lutter contre la pauvreté.



Visite de S.E. Mahamadou Issoufou, Président du Niger, au GBM en mars 2015



Le Premier Ministre de Côte d'Ivoire lors de son intervention au forum sur les Etats fragiles en février 2015

Les discussions au panel sur le rôle du secteur privé dans la croissance des Etats fragiles a permis au Premier Ministre DUNCAN de partager l'expérience de la Côte d'Ivoire dont le succès, au sortir de la crise postélectorale de 2011, reflète la vision du Président de la République de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 et l'engagement à traduire cette vision dans la réalité.

Le Premier Ministre DUNCAN a également participé au panel sur la redéfinition de la fragilité pour lutter contre la pauvreté, qui s'est déroulé en présence du Président de la Banque mondiale, le Dr. Jim KIM. Ce fut l'occasion pour lui et l'ensemble des panelistes d'identifier les voies et moyens de mettre en œuvre les projets de développement et de réduire de façon significative l'extrême pauvreté dans les pays fragilisés par des conflits, sur la base d'un dialogue constructif entre les leaders du secteur privé, les décideurs politiques et les partenaires au développement.

En marge du forum, le Premier ministre DUNCAN a eu plusieurs entretiens, les 13 et 14 février, avec des hauts dirigeants du Groupe de la Banque

mondiale, en particulier avec M. Makhtar DIOP, Vice-Président de la Région Afrique, Madame Keiko HONDA, Vice-présidente de l'AMGI et M. Jin-Yong CAI, Vice-président exécutif de la SFI.

En sa qualité de Président de notre groupe, le Premier ministre DUNCAN a également tenu des séances de travail avec les deux Administrateurs représentant nos pays aux conseils d'Administration du FMI et de la Banque sur des sujets relatifs au fonctionnement du groupe.

Du 23 mars au 07 avril 2015, le Ministre de l'Economie et des Finances du Mali, M. Mamadou Igor Diarra, a conduit une délégation malienne aux discussions avec le FMI, dans le cadre de la 3ème revue de l'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) avec le Mali. Au cours de cette période, la mission a discuté également avec la Banque mondiale de son diagnostic pays et du projet du premier cadre de partenariat avec le Mali.

La stratégie d'assistance de la Banque aux pays membres a évolué vers un cadre de partenariat reposant sur un diagnostic systématique de pays effectué par la Banque, au lieu

du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) élaboré par le pays. Dans ce contexte, la vigilance s'impose de la part des autorités dans les discussions pour s'assurer que leurs priorités sont prises en compte dans la stratégie de la Banque. A ce titre, les discussions avec la Banque sur le cadre de partenariat et le diagnostic qui le sous-tend sont d'une importance capitale, pour s'assurer de la prise en compte des priorités du gouvernement. Les discussions sur le cas du Mali sont parmi les premières du genre dans notre groupe, ce nouveau processus étant entré en vigueur seulement au cours de l'exercice fiscal 2015 de la Banque mondiale qui a démarré le 1er juillet 2014.

### **3.2.2 Visite des membres du Bureau dans nos pays**

A l'invitation des autorités djiboutiennes, l'Administrateur s'est rendu à Djibouti du 19 au 27 novembre 2014. Au cours de cette mission, l'Administrateur a rencontré le Président de la République de Djibouti, le Premier Ministre et le Gouverneur de la Banque mondiale pour Djibouti. Lors de ces rencontres, l'Administrateur a recueilli les directives des autorités en vue de renforcer la collaboration de leur pays avec la Banque et leurs conseils pour une meilleure représentation de l'ensemble des pays de notre groupe au sein du Conseil d'Administration de la Banque mondiale. Les échanges ont essentiellement porté sur le secteur de l'énergie (projet d'énergie géothermique) et le secteur des télécommunications (possibilité de libéralisation du secteur). L'importance du port autonome de Djibouti a été également évoquée, ainsi que la nécessité de promouvoir le secteur privé. Sur ce dernier point, l'absence d'investissement de la SFI à Djibouti a été soulignée. Les autorités ont également évoqué la possibilité d'un retour de Djibouti au sein de la Région Afrique de la Banque. Au cours de son séjour,

l'Administrateur a visité la représentation de la Banque mondiale à Djibouti inaugurée l'année dernière.

A l'invitation de S.E. Bodeh Ahmed Robleh, Ministre du Budget de Djibouti, notre Bureau a participé du 11 au 15 juin 2015 aux assises nationales sur la réforme du système fiscal de Djibouti. Ces assises ont réuni l'ensemble des parties prenantes en matière de fiscalité, notamment l'administration publique, le secteur privé, le FMI et la Banque mondiale. Elles ont permis d'examiner les différentes options pour aboutir à un élargissement de la base et à une baisse de la pression fiscale tout en rationalisant les exonérations importantes accordées aux entreprises multinationales installées dans la zone franche djiboutienne et en simplifiant le régime fiscal applicable aux ménages et aux opérateurs économiques. Les représentants du Bureau ont activement contribué aux discussions en attirant l'attention sur la nécessité de renforcer le système fiscal pour combattre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites opérés par certaines firmes multinationales..

Dans le cadre de la campagne en faveur de la candidature du Sénégal pour l'organisation des Assemblées annuelles de 2018, le Bureau conjointement avec son homologue du FMI a accompagné, les 9 et 10 juin 2015, une mission de la Banque et du FMI chargée d'évaluer sur place les capacités du Sénégal dans le cadre de sa candidature pour abriter les Assemblées annuelles 2018 des deux institutions. La mission a notamment passé en revue les capacités d'hébergement et de transport ainsi que les infrastructures et la logistique nécessaires à l'organisation des réunions.

A Malabo, en Guinée Equatoriale, le Bureau a pris part à un séminaire sur l'ajustement des prix du pétrole qui s'est déroulé du 16 au 21 juin 2015. La mission a été l'occasion de faire avec



les autorités le tour d'horizon des relations avec la Banque. Le constat majeur qui se dégage de cette mission est la volonté des autorités équato-guinéennes de revigorer les relations avec la Banque.

Le Bureau a également participé à une mission de consultation à l'île Maurice dans le cadre de la promotion de la coopération Sud-Sud entre Maurice et Sao-Tomé. Cette mission était conduite par le Ministre auprès de la Présidence de la République de Sao-Tomé et avait pour but de (i) s'inspirer du modèle de développement de Maurice en tant que pays insulaire et (ii) baliser les contours d'un partenariat économique avec les autorités mauriciennes. Il est prévu une réunion bilatérale à la mi-septembre 2015 entre les deux pays pour finaliser un accord de coopération et les modalités de sa mise en œuvre.

### **3.2.3 Consultation en marge des réunions statutaires**

En marge des réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI tenues à Washington du 17 au 19 avril 2015 l'Administrateur s'est entretenu avec plusieurs de nos Gouverneurs sur l'état des relations entre nos pays et le Groupe de la Banque mondiale. Ces consultations se sont poursuivies en marge des Assemblées annuelles de la BAD et de la BID.

Le Bureau a pris part aux Assemblées annuelles du Groupe de la BAD tenue à Abidjan du 23 au 30 mai 2015 en Côte d'Ivoire autour de la thématique « l'Afrique et le nouveau paysage mondial ». Outre la session plénière, la mission a pris part à un certain nombre de séminaires et discussions de haut niveau organisés en marge des travaux sur des thèmes spécifiques (infrastructure, agriculture, fragilité etc.). La mission a également eu quelques réunions bilatérales avec les autorités ivoiriennes,

les Administrateurs de la BAD représentant des pays de notre groupe et d'autres personnalités. La mission a également effectué une visite de terrain de quelques projets financés par la Banque mondiale.

Le Bureau a enfin participé aux Assemblées annuelles de la BID à Maputo au Mozambique (7 au 11 juin 2015). La délégation du Bureau a pris part à la session plénière, aux séminaires sur des thèmes spécifiques et à un certain nombre de réunions bilatérales avec les principaux départements de la BID.

### **3.2.4 Interaction avec notre Bureau homologue au FMI**

Les deux Administrateurs représentant nos pays au FMI et à la Banque mondiale ont décidé de collaborer plus étroitement pour mieux servir leurs Etats membres. Cette décision a été scellée par un protocole d'accord signé par les deux Administrateurs. Aux termes de cet accord, les deux Bureaux ont décidé de coordonner leurs activités et de renforcer leurs liens fonctionnels.

Ce rapprochement devrait faciliter la convergence et la cohérence des points de vue et positions prises aux Conseils d'administration des deux institutions. Pour ce faire, les deux Bureaux ont convenu d'échanger des informations, de se concerter et d'adopter des points de vue communs sur les thèmes et sujets touchant aux intérêts du groupe de pays qu'ils représentent, tant sur les questions liées à la mobilisation des ressources pour le développement que dans la définition et la mise en œuvre des politiques et des stratégies des deux institutions.

Pour la mise en œuvre de ce protocole d'accord, les deux Bureaux ont créé un Comité de liaison coprésidé par les Administrateurs

suppléants et comprenant deux conseillers au niveau de chacun des Bureaux. Ce comité se réunit une fois par mois. En outre, les deux Bureaux se réuniront deux fois par an à l'approche des réunions de printemps et des Assemblées annuelles des deux institutions.

Le Comité de liaison a régulièrement tenu ses réunions mensuelles depuis le mois de janvier 2015. A ce jour, l'esprit de collaboration entre les deux Bureaux est bien installé et le renforcement de cet esprit se poursuit à travers les réunions mensuelles, les échanges d'informations et des initiatives permettant aux membres des deux Bureaux de mieux se connaître.

A l'actif de la première année de la mise en œuvre de cette collaboration les points suivants peuvent être relevés :

- les échanges d'information sur les réunions importantes des Conseils d'administration des deux institutions. Par exemple, les informations ont été partagées au sein de ce comité sur la réunion du Conseil d'Administration de la Banque sur la stratégie transitoire du Groupe de la Banque mondiale pour la République Centrafricaine (*Country Engagement Note*), les cadres de partenariat pays pour la Côte d'Ivoire, le Tchad et Madagascar, les réunions du Conseil d'administration du FMI sur ses programmes avec le Sénégal (*Policy Support Instrument*), la Guinée Bissau (*Extended Credit Facility*), Sao Tomé et Principe (*Extended Credit Facility*), ainsi que les conclusions des consultations de surveillance pour la Guinée Bissau et la Guinée Equatoriale et les consultations régionales du FMI sur les pays de la CEMAC. Les informations ont été échangées sur la tenue de la revue à mi-parcours de l'AID-17 du 18 au 21 novembre 2015 à Dakar, l'objectif de cette réunion étant de faire le point sur la mise en œuvre de l'AID-17 au cours des 18

derniers mois et de discuter le programme (*Turn-around facility for fragile states*) qui permettrait d'accroître l'allocation des ressources AID pour la Guinée Bissau et la République Centrafricaine, ainsi que l'utilisation des fonds propres de l'AID comme effet de levier pour augmenter le volume des ressources disponibles ;

- la représentation systématique des deux Bureaux aux Conseils d'administration des deux institutions lors des discussions stratégiques ayant trait à nos pays ;
- la préparation de la participation des deux Bureaux aux Assemblées annuelles de la BAD à Abidjan, à celles du FMI et de la Banque mondiale au Pérou et le point sur le déroulement des réunions de printemps 2015 des deux institutions ;
- les dispositions nécessaires pour aider nos pays à tirer profit du nouveau fonds fiduciaire pour la lutte contre le réchauffement climatique (Fonds vert). Il en est résulté la suggestion d'inviter la Directrice générale du Fonds Vert pour le Climat (*Green Climate Fund*) à la réunion de notre groupe à Lima, afin qu'elle puisse échanger avec nos Gouverneurs sur les possibilités de financement qui s'offrent à nos pays ;
- la préparation de la réunion du Caucus africain tenue à Luanda en Angola les 27 et 28 août 2015 ainsi que la proposition d'inscrire à l'ordre du jour de cette réunion un point sur la question de sortie (*exit strategy*) des pays à faible revenu des programmes de croissance et de réduction de la pauvreté du FMI (PRGT) qui limitent l'enveloppe des ressources financières accessibles et l'inscription de ce point dans le Mémoire du Caucus africain ;
- la campagne de sensibilisation menée auprès de l'ensemble des Administrateurs de la BM et du FMI sur la candidature du Sénégal pour abriter les Assemblées annuelles 2018.



### 3.2.5 *Collaboration avec la BAD*

Dans le but de renforcer le rapprochement et la communication entre les Bureaux des Administrateurs de nos pays à la Banque Africaine de Développement (BAD) et à la Banque mondiale, les deux Bureaux ont convenu de créer une plateforme de coordination en vue d'harmoniser leurs points de vue et leurs positions au sein des deux institutions.

La plateforme sera composée par les Administrateurs de nos pays dans les deux institutions. Elle sera dotée d'un comité de coordination dans lequel chaque Bureau sera représenté par un point focal désigné par chacun des Administrateurs.

La plateforme servira de mécanisme de partage d'informations, d'analyse et de sensibilisation des Gouverneurs sur les sujets majeurs. Les principales activités de la plateforme sont les suivantes :

- Echanges d'informations sur les stratégies et politiques (opérationnelles et institutionnelles) des deux institutions ;
- Analyse des stratégies et politiques envers nos pays ;
- Adoption d'une stratégie commune au niveau des deux institutions ;
- Echanges d'informations sur les déclarations et positions des Bureaux sur les programmes et projets de nos pays ;
- Identification des thèmes/sujets essentiels à porter à l'attention des Gouverneurs ;
- Sensibilisation des Gouverneurs dans les fora de la BAD et de la Banque mondiale ;
- Discussion sur toute question jugée d'intérêt pour les deux Bureaux.

Les thèmes et politiques de collaboration de la plateforme seront déterminés d'un commun accord par les Administrateurs et peuvent être révisés à tout moment. La plateforme présentera

un rapport d'activités indiquant les actions entreprises, faisant des recommandations sur les activités futures et proposant des actions pour l'amélioration de la qualité des relations entre les deux Bureaux.

### 3.2.6 *Candidature du Sénégal pour les Assemblées annuelles 2018 du FMI et du Groupe de la Banque mondiale*

Le Sénégal a officiellement introduit au début de l'année 2015 sa candidature pour abriter les Assemblées annuelles 2018 du FMI et de la Banque mondiale. Les autres pays ayant posé leur candidature sont l'Egypte, l'Indonésie et le Kazakhstan.

Cette candidature a été soutenue par tous les Administrateurs africains du FMI et de la Banque mondiale, à l'instigation des deux Administrateurs représentant le Sénégal aux Conseils d'administration du FMI et du GBM, respectivement M. Ngueto Tiraina YAMBAYE et M. Mohamed Sikieh KAYAD.

A l'initiative de ces derniers, les Administrateurs africains des deux institutions ont signé un mémorandum à l'endroit des dirigeants du FMI et de la Banque mondiale, soulignant l'importance de cette candidature à plusieurs niveaux, tant sur le plan de la représentation de l'Afrique que sur la place centrale qu'occupe le continent au cœur des préoccupations des deux institutions, le tout dans une dynamique de relance du continent africain. Les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale ne se sont tenues en Afrique sub-saharienne qu'une seule fois, en 1973 au Kenya.

Une campagne de sensibilisation a été menée par les Administrateurs du Sénégal auprès des Conseils d'administration des deux institutions, en parallèle avec les concertations menées par les autorités sénégalaises auprès des capitales,

afin que ces dernières donnent des instructions favorables à leurs représentants aux Conseils d'administration du FMI et du Groupe de la Banque mondiale. Le premier objectif de la campagne des Administrateurs africains était la sélection du Sénégal sur la liste restreinte des trois candidatures à considérer lors du vote des Administrateurs. Ce qui a été effectif le 10 mai 2015.

Au mois de juillet 2015, une forte campagne auprès des Administrateurs de la Banque et du FMI a été menée de concert avec une mission conduite par les autorités du Sénégal et les deux Administrateurs représentant le Sénégal au sein des deux institutions. En dépit de cette forte mobilisation, c'est l'Indonésie qui a été désignée pour l'organisation des Assemblées annuelles de 2018.



Les Administrateurs de notre groupe au FMI (Ngueto Tiraina Yambaye) et au GBM (Mohammed Sikie Kayad) ont renforcé leur collaboration



## Quatrième partie : Opérations du Groupe de la Banque mondiale dans nos pays

### Résumé

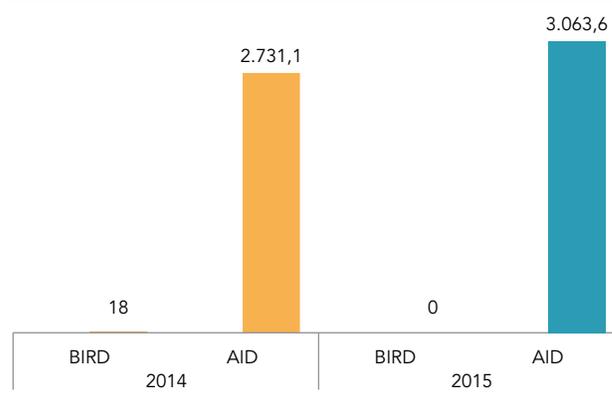
*Les opérations du GBM dans les pays de notre groupe au cours de l'exercice 2015 ont été marquées par une hausse des interventions de la BIRD et de l'AID. Par contre, les opérations de la SFI et de l'AMGI ont connu un recul. Dans le cas de la SFI, le recul est essentiellement le fait du projet d'AZITO en Côte d'Ivoire qui avait fortement accru les investissements en 2014. En ce qui concerne l'AMGI, il s'agit essentiellement du dénouement d'un certain nombre de prises de garanties. Le Bureau reste mobilisé pour amener ces deux institutions à imprimer un rythme de croissance continu de leurs opérations dans nos pays, tout en les diversifiant en termes sectoriels et en élargissant leur couverture géographique à tous nos pays.*

### 4.1 Opérations de la BIRD et de l'AID

Au cours de l'exercice 2015, la somme des nouveaux engagements de la BIRD et de l'AID dans les pays de notre groupe s'est élevée à 3063,6 millions de dollars EU soit une augmentation de 12,1% par rapport à l'exercice précédent. Ces concours ont été exclusivement mobilisés auprès de l'AID, l'Ile Maurice et le Gabon, qui ont reçu des financements de la BIRD au cours des années passées, n'ayant eu aucune transaction à ce titre pour l'exercice 2015. Les augmentations les plus importantes ont été enregistrées par la Guinée, 237,2 millions contre 78,5 millions en 2014, soit plus d'un doublement, la Côte d'Ivoire avec 320,0 millions contre 135,0 millions soit +137,0%, la République du Congo, 679,1 millions contre 356,1 millions, soit 90,7% d'augmentation.

Comparée à l'évolution des engagements de la BIRD/AID dans l'ensemble des pays de l'Afrique Subsaharienne, la progression de 12,1% des engagements dans nos pays représente une bonne performance. Les engagements de la BIRD et de l'AID en faveur de l'Afrique sub-saharienne sont passés de 10.612,7 millions de dollar

#### Engagements cumulés de la BIRD/AID dans les pays de notre Groupe (millions de dollars E.U)

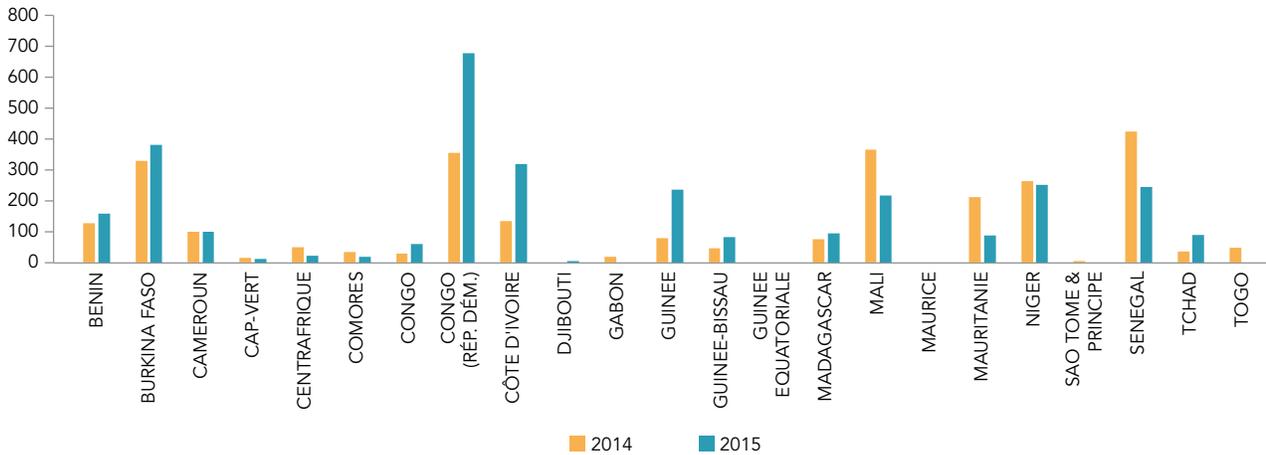


EU au cours de l'exercice 2014 à 11.600,0 millions de dollar EU au titre de l'exercice 2015, soit une augmentation de 9,3%. La part de nos pays dans les financements de la BIRD/AID en faveur de l'Afrique sub-saharienne est ainsi passée de 24,5% à 26,4%.

Malgré cette évolution, les parts absolue et relative des concours de la Banque à nos pays demeurent faibles. En conséquence, il est important que nos pays persévèrent dans la



### Engagements de la BIRD/AID dans les pays de notre groupe (millions de dollars E.U)



conduite des réformes pour améliorer leur note au niveau de l'évaluation des politiques et des institutions (CPIA), un paramètre déterminant dans l'allocation des ressources de l'AID. Il importe, en outre, de continuer de sensibiliser la direction de la Banque sur la nécessité d'un engagement accru de la BIRD dans tous nos pays ainsi que sur le besoin d'une plus grande prévisibilité des ressources à la fois de la BIRD et de l'AID.

Nous continuons d'exhorter le GBM à soutenir nos pays pour une mobilisation accrue de l'épargne nationale (notamment à travers l'amélioration des systèmes fiscaux) et des flux

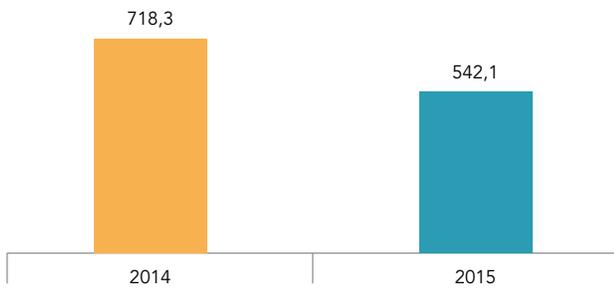
d'investissements privés notamment étrangers, qui demeurent les meilleurs gages de toute politique viable de financement du développement.

#### 4.2 Investissements de la SFI

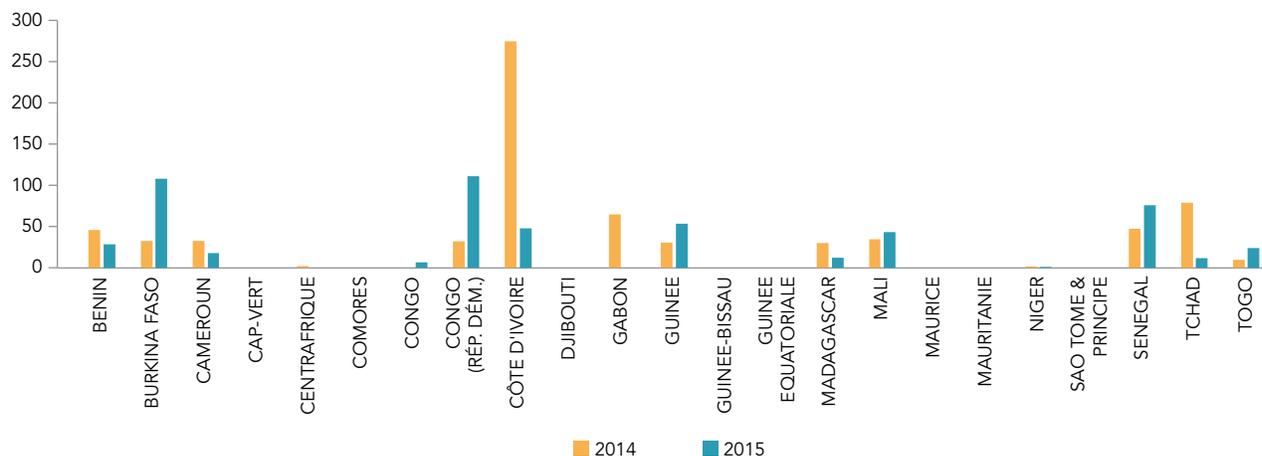
Les engagements de la SFI dans les pays de notre groupe au cours de l'exercice sous revue s'élèvent à 542,1 millions de dollars E.U., en retrait par rapport aux 718,3 millions de dollars E.U. de l'exercice précédent. Cette forte baisse est surtout liée à une forte diminution des investissements en Côte d'Ivoire qui se sont situés à 48,1 millions au lieu de 274,6 millions en 2014 où ils ont été boostés par l'intervention de la SFI notamment dans le projet de la centrale thermique d'AZITO. Exclusion faite de la Côte d'Ivoire, les investissements de la SFI sont apparus quasi-stables pour l'ensemble des autres pays.

La SFI demeure inexistante aux Comores, à Djibouti, en Guinée Bissau, en Guinée Equatoriale, et à Sao-Tome & Principe. Afin de remédier à cette situation et augmenter de façon significative les interventions de la SFI dans

### Engagements cumulés de la SFI dans les pays de notre groupe (Millions de Dollars E.U)



### Engagements de la SFI dans les pays membres de notre groupe (Millions de dollars E.U)



nos pays, les efforts d'amélioration du climat des affaires en cours doivent être poursuivis, à l'appui de nos plaidoyers auprès de l'institution. Le potentiel de la SFI pour aider à réaliser plus d'investissements dans les pays de notre groupe demeure sous-exploité. Tout comme la BIRD et l'AID, les engagements de la SFI dans les pays de notre groupe connaissent de fortes fluctuations temporelles et de fortes disparités entre les pays. En outre, la taille des investissements de la SFI dans nos pays demeure modeste comparativement à celle d'autres pays d'Afrique au sud du Sahara et aux autres parties du monde.

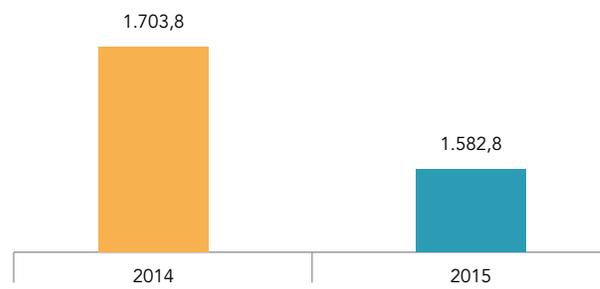
Par conséquent, le Bureau continuera à inciter la SFI à augmenter ses investissements dans nos pays notamment dans les secteurs des infrastructures (en particulier l'énergie) et dans l'agrobusiness. Nous continuerons également de l'encourager à développer des outils plus adaptés pour la promotion des PPP dans nos pays. Enfin, nous suivrons de près la synergie qu'elle développe avec la Banque et l'AMGI dans le cadre de la nouvelle philosophie du « *One World Bank Group* ».

### 4.3 Opérations de l'AMGI

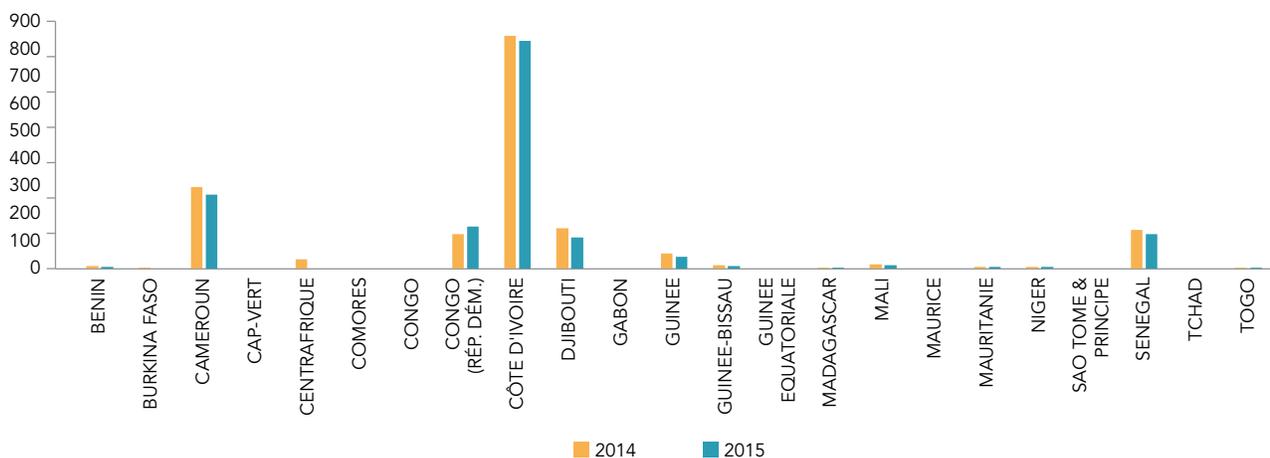
Les engagements de l'AMGI dans les pays de notre groupe ont connu un recul de 7,1% en passant de 1703,8 millions de dollars EU au cours de l'exercice 2014 à 1582,8 millions de dollars EU pour l'exercice 2015. Treize pays du groupe ont bénéficié de ces prises de garanties contre quinze précédemment. Le Burkina Faso et la Centrafrique ont été les deux pays absents de la liste des bénéficiaires en 2015.

La baisse des prises de garanties de l'AMGI a concerné tous les pays sauf la RDC qui est

### Engagements cumulés de l'AMGI dans les pays de notre groupe (Millions de Dollars E.U)



### Engagements de l'AMGI dans les pays de notre Groupe (Millions de dollars E.U)



passée de 124,9 millions de dollars EU à 154,3 millions de dollars EU, soit 23,5% d'augmentation, et la Mauritanie qui est restée stable à 5,4 millions de dollars EU. Les baisses les plus importantes ont concerné Djibouti (24,1%), le Sénégal ((10,8%) et le Cameroun (8,7%).

Tout comme au niveau de la SFI, les engagements de l'AMGI dans nos pays restent

marginaux, volatiles et concentrés sur un certain nombre de pays ; en l'occurrence, dans le cas de l'AMGI, une quinzaine de pays sur 23. Pour les exercices à venir, nous encouragerons les deux institutions à se faire mieux connaître par les opérateurs économiques intéressés par les investissements dans l'ensemble de nos pays et à faire de l'Afrique sub-saharienne la région privilégiée au niveau de leurs portefeuilles.



**TABLEAU 1. ENGAGEMENTS BIRD/AID DANS LES PAYS DE NOTRE GROUPE (en millions de dollars)**

EXERCICE FISCAL	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		
	BIRD	AID	BIRD	AID	BIRD	AID	BIRD	AID	BIRD	AID	BIRD	AID	BIRD	AID	BIRD	AID	BIRD	AID	
BENIN	105,00	81,00	81,00	109,00	142,80	144,30	86,00	127,00	127,40	159,00									
BURKINA FASO	84,00	237,70	280,00	130,00	303,90	285,00	329,00	381,80											
CAMEROUN	227,00	125,00	100,00	189,90	170,70	244,00	158,00	100,00											
CAPVERT	15,00	8,00	10,00	25,50	20,00	65,50	19,00	15,50	11,00										
CENTRAFRIQUE	124,00	7,90	21,00	74,30	65,50	17,00	125,00	22,00											
COMORES	5,00		8,30	1,80			8,00	18,50											
CONGO	35,00	40,00	20,00	25,50	25,00	15,00	29,30	60,00											
CONGO (Rép. Dém.)	626,70	222,00	534,60	460,00	543,00	201,50	531,90	679,10											
CÔTE D'IVOIRE		555,00	245,50	155,00	30,00	390,00	60,00	320,00											
DJIBOUTI		3,00	7,00	8,90	5,80	19,20	13,00	5,00											
GABON							18,00												
GUINEE		41,00	10,00	112,00	53,30	30,00	78,50	237,20											
GUINEEBISSAU		10,00	8,00	11,00	29,30		83,00												
GUINEE EQUATORIALE																			
MADAGASCAR	181,60	170,00	70,00	42,00	6,00	167,00	75,00	95,00											
MALI	220,00	100,00	226,00	183,00	163,20	53,00	200,00	218,00											
MAURICE	30,00	30,00	118,00	120,00	35,00	35,00													
MAURITANIE	18,00	5,00	4,50	25,50	23,10	60,00	212,30	87,00											
NIGER	70,00	79,50	110,00	10,00	262,00	115,00	339,50	252,30											
SAO TOME & PRINCIPE		6,00	4,10	19,10	4,20	5,50	4,40												
SENEGAL	160,00	80,00	185,50	243,50	158,30	125,60	160,00	245,00											
TCHAD	55,00		29,00	82,40	25,00	15,00	36,20	89,70											
TOGO		192,20	57,00	58,00	77,00	28,00	44,00	48,10											
AUTRES(*)			50,00	31,50															
<b>TOTAL</b>	<b>30,00</b>	<b>1926,30</b>	<b>30,00</b>	<b>1963,30</b>	<b>118,00</b>	<b>2048,10</b>	<b>120,00</b>	<b>1784,30</b>	<b>2248,50</b>	<b>35,00</b>	<b>1783,70</b>	<b>35,00</b>	<b>2347,90</b>	<b>18,00</b>	<b>2731,10</b>	<b>0,00</b>	<b>3063,60</b>		

**TABLEAU 2. ENGAGEMENTS DE LA SFI DANS LES PAYS DE NOTRE GROUPE (en millions de dollars)**

EXERCICE FISCAL										
PAYS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
BENIN			10,5	30,8	16,0		62,6	45,9	28,7	
BURKINA FASO	8,5	12,5	10,7	13,3	5,0	3,0	11,3	32,7	107,9	
CAMEROUN		3,1	1,4	40,0	10,0	100,7	16,0	32,6	17,8	
CAPVERT		5,9								
CENTRAFRIQUE				2,8			0,2	2,1		
COMORES										
CONGO							6,8		6,6	
CONGO (Rép. Dém.)	75,0	6,0	7,1	55,2		0,5	8,2	32,2	111,0	
CÔTE D'IVOIRE			2,1	16,1	2,0	175,8	152,4	274,6	48,1	
DJIBOUTI		4,0								
GABON								65,0		
GUINEE	5,0	30,0				150,0	16,0	30,6	53,5	
GUINEEBISSAU										
GUINEE EQUATORIALE										
MADAGASCAR	26,2	5,2	6,4	21,6	8,0	0,5	20,2	30,1	12,4	
MALI			33,8	17,0	7,0		18,3	34,7	43,3	
MAURICE					75,0	13,3				
MAURITANIE		6,0	6,0	1,3	10,0		143,6			
NIGER		0,6	3,7	4,0	4,0		4,0	1,8	1,0	
SAO TOME & PRINCIPE			0,1	0,1			0,2			
SENEGAL	29,0	10,5	2,0	6,3	36,0	15,9	17,1	47,3	75,9	
TCHAD			3,3	26,9			1,9	78,9	11,9	
TOGO	1,6		5,0	20,6	128,0		8,9	9,8	24,0	
AUTRES(*)										
TOTAL	145,3	83,8	96,3	256,0	301,0	459,7	487,7	718,3	542,1	

**TABEAU 3. ENGAGEMENTS DE L'AMGI DANS LES PAYS DE NOTRE GROUPE (en millions de dollars)**

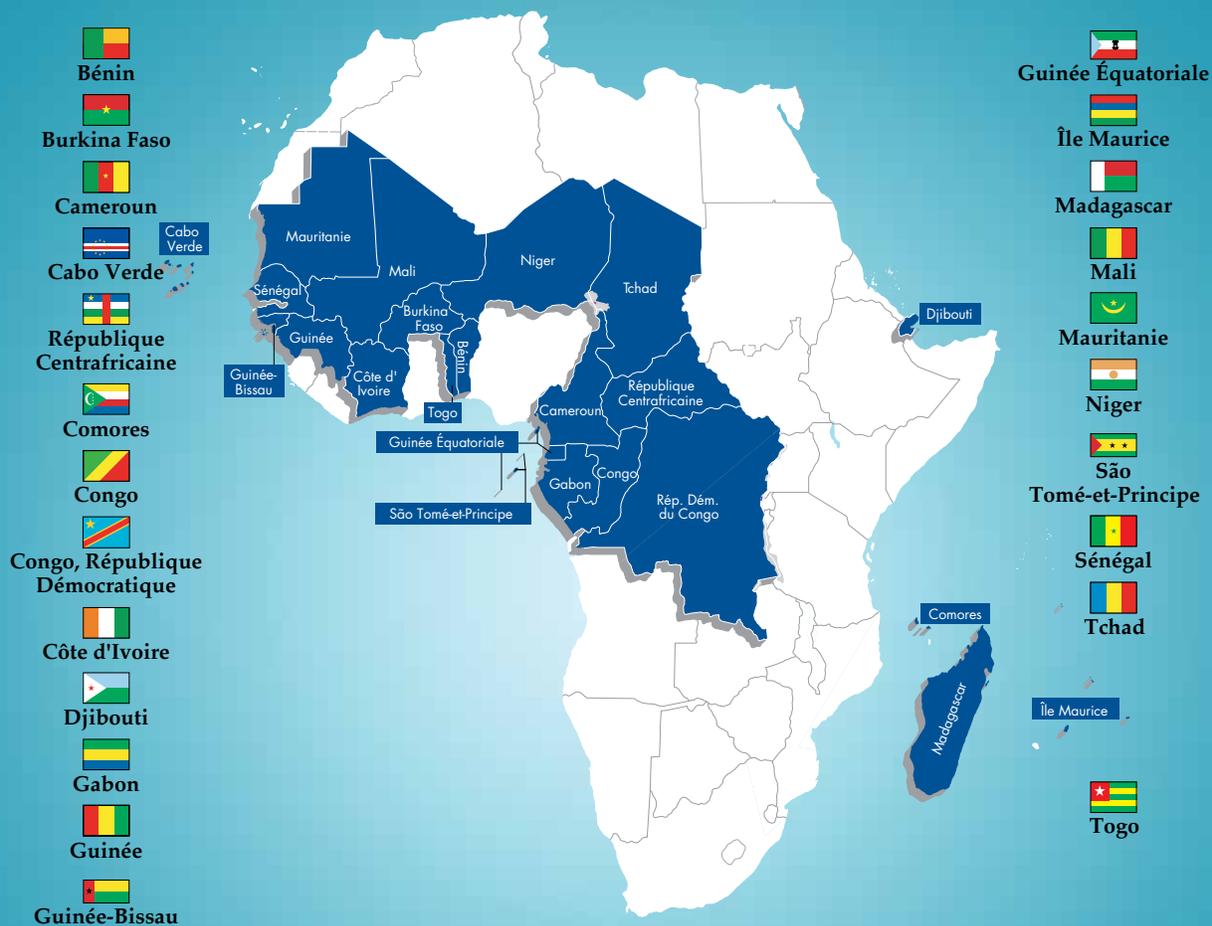
EXERCICE FISCAL	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>PAYS</b>									
BENIN	1,0	1,0	2,4	2,2	2,4	8,4	8,7	9,1	7,6
BURKINA FASO	44,8	3,5	1,8	1,5	1,8	1,6	0,7	0,5	
CAMEROUN	1,8					6,5	6,7	297,6	270,6
CAPVERT									
CENTRAFRIQUE		37,7	33,9	29,5	34,7	30,2	31,4	32,8	
COMORES									
CONGO					5,6	4,9	5,0		
CONGO (Rép. Dém.)	3,3	29,1	29,5	29,5	30,7	29,9	30,1	124,9	154,3
CÔTE D'IVOIRE	10,5	11,2	10,1	1,5	1,8	147,3	751,4	847,7	830,5
DJIBOUTI		407,4	407,4	242,7	224,9	202,5	177,3	148,7	112,8
GABON									
GUINEE	61,7	71,8	64,7	51,2	59,9	49,9	51,9	54,2	44,4
GUINEEBISSAU	0,6	29,5	24,1	17,1	20,1	13,1	11,3	11,8	9,7
GUINEE EQUATORIALE									
MADAGASCAR	6,4	38,9	35,4	27,8	22,0	17,8	15,7	3,0	1,4
MALI	16,2	16,2	16,2	16,2	16,2	16,2	16,2	16,2	11,4
MAURICE									
MAURITANIE	14,4	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4
NIGER							6,1	6,4	5,2
SAO TOME & PRINCE									
SENEGAL	1,8		9,8	107,1	83,8	155,0	148,3	141,2	125,9
TCHAD									
TOGO					4,6	4,0	4,2	4,3	3,6
AUTRES(*)									
<b>TOTAL</b>	<b>162,5</b>	<b>651,7</b>	<b>640,7</b>	<b>531,7</b>	<b>513,9</b>	<b>692,7</b>	<b>1270,4</b>	<b>1703,8</b>	<b>1582,8</b>





# GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433



Washington, D.C., Octobre 2015